Document de consultation

INITIATIVE PROSPÉRITÉ

Les enjeux

LA COMPÉTITIVITÉ MÈNE À LA PROSPÉRITÉ

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Pour de plus amples renseignements, écrire au :

Service de la correspondance
Secrétariat de la prospérité
8e étage ouest
235, rue Queen
OTTAWA (Ont.)
K1A 0H5

ou téléphoner sans frais au :

1-800-465-2111 (appels en français)
1-800-465-2220 (service in English)
1-800-567-1992 (sourds ou troubles de l'ouïe – ATS, téléimprimeur)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
Nº au cat. C2-177/1991F
ISBN 0-662-97095-0
PS 001F

Also available in English

LA COMPÉTITIVITÉ MÈNE À LA PROSPÉRITÉ

LA COMPÉTITIVITÉ :

... c'est créer une économie et une société capables de vendre des biens et des services sur le marché international, de sorte que les entreprises puissent réaliser des profits, offrir à leurs employés des salaires équitables, des emplois stables, de bonnes conditions de travail et respecter l'environnement.*

* *Définition résultant des consultations entre les chefs d'entreprise et les chefs syndicaux lors d'une tribune sur la compétitivité, parrainée par le Forum sur la politique publique, à Vancouver, en juin 1991.*

PRÉFACE

Deux grands défis, indissociablement liés, se posent au Canada : l'unité nationale et notre prospérité future.

Le gouvernement a déjà exposé ses propositions de réforme dans le document intitulé *Bâtir ensemble l'avenir du Canada — Propositions*. Le document de travail complémentaire, *Le fédéralisme canadien et l'union économique : partenariat pour la prospérité*, examine les avantages considérables que les Canadiens et les Canadiennes ont retiré de l'union économique, souligne la nécessité de consolider cette union dans le contexte d'une économie internationale plus compétitive et délimite les domaines qui gagneraient à être améliorés.

Ce projet d'une union économique plus solide, actuellement examiné par le comité mixte spécial du Parlement sur le renouvellement du Canada, n'est qu'une fraction de ce qu'il faut faire pour s'assurer que les Canadiens créeront une économie plus compétitive et plus riche pour les années 90 et au-delà.

Avec la parution de ce document et celle de *Bien apprendre...bien vivre*, le gouvernement du Canada entend susciter une discussion à l'échelle du pays sur les facteurs à l'origine de la prospérité actuelle et à venir. Cette discussion prendra la forme d'une série de consultations destinées à donner aux Canadiens toutes les occasions possibles d'être entendus et de parvenir à un consensus sur les moyens de créer des emplois stables, bien rémunérés, et d'assurer la sécurité et la prospérité économique future du pays. L'objectif : dresser un plan d'action national pour le reste de la décennie qui sera mis en place par tous — pouvoirs publics, milieu des affaires, syndicats et particuliers.

C'est un programme ambitieux, mais le gouvernement a la ferme intention de mener à bien cette opération.

Dans ce document, les lecteurs constateront l'absence de recommandations détaillées et de conclusions particulières mais, en fait, ces dernières doivent découler des discussions publiques; pour cette raison, le document présente une série de questions sur la façon d'aborder ce sujet. Cependant, des décisions fondées sur un consensus seront plus efficaces qu'une action unilatérale de la part du gouvernement fédéral; ajoutons que dans certains secteurs, le rôle du gouvernement pourrait être minime ou réduit en raison de ressources limitées. Pour mettre sur pied de nouveaux programmes coûteux, le gouvernement devra donc procéder à une nouvelle répartition des ressources dont il dispose.

Les gouvernements des provinces disposent eux aussi de certains domaines de compétence et peu d'entre eux ont lancé des initiatives semblables de leur propre chef. Ce document, ainsi que la démarche qu'il suggère, a été préparé pour refléter cette situation.

En bref, il faut créer des partenariats. Ce dernier mot revient souvent dans le texte et il sera utilisé au cours des consultations. Le succès de cette initiative exige un grand esprit de collaboration, malgré des différences profondes qui ne peuvent disparaître complètement. Tous ensemble, il faut s'associer pour délimiter les domaines communs, parvenir à un consensus et agir. Les enjeux présentés dans ces pages pour examen ne sont pas seulement la clé de la prospérité, mais ils devraient servir d'assise à ce consensus.

Il existe d'autres sujets d'ordre économique qui sont importants, mais qui ne sont pas soulevés ici, tels les taux de change, les taux d'intérêt et le déficit. Les discussions sur ces sujets continueront lors d'un certain nombre de forums. Toutefois l'essentiel des

consultations portera sur les points suivants, rouages de toute économie : la formation, l'innovation, la recherche d'investissements, le marché intérieur, le commerce et les partenariats.

Ce document à caractère économique devrait être replacé dans un contexte plus large car le succès économique et la prospérité sont des moyens d'améliorer la qualité de vie. Il faut parvenir à certains objectifs qui ne peuvent être comptabilisés dans le calcul du produit intérieur brut, soit des programmes sociaux solides, un environnement non pollué, une culture dynamique, des emplois pour tous, intéressants et bien payés.

Avec de tels objectifs, comment parvenir à la prospérité est en somme le fond du problème. Des discussions, un consensus et des partenariats permettront d'améliorer la compétitivité ainsi que le système d'éducation et de formation en accord avec les buts fixés. La compétitivité, pour certains, c'est travailler davantage pour moins d'argent. Voilà qui peut paraître contraire aux buts fixés. Mais ce n'est pas ainsi que nous entendons ce terme. La compétitivité, c'est préparer le Canada et les Canadiens aux salaires et aux compétences de l'avenir. C'est travailler avec plus d'intelligence, avec de meilleures compétences et de meilleures techniques de pointe. Améliorer la compétitivité entraîne des changements, certains difficiles, mais qui ne peuvent en aucun cas détériorer la qualité de vie au pays.

Au cours de ces derniers mois, bien du travail a été fait pour parvenir au plus large consensus possible sur les enjeux en présence ainsi que sur l'organisation des consultations. L'opinion de plus de 60 groupes — affaires, syndicats, enseignement et action sociale — a été sollicitée et ce, sans oublier les gouvernements des provinces. Nous voudrions remercier tous ceux qui ont participé à ces consultations; bien des avis et des réfexions reçus ont été insérés dans ce document, donnant ainsi une meilleure base pour développer un plan d'action.

De nombreux indices révèlent que les façons traditionnelles de procéder ne sont plus valables. Le progrès exige de nouvelles démarches et de nouvelles façons de penser, telle est la raison d'être de ce document et de ce processus de consultations.

Michael H. Wilson
Ministre de l'Industrie,
des Sciences et de la Technologie
et ministre du Commerce extérieur

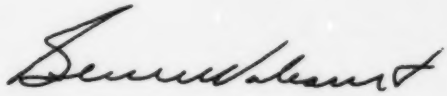

Bernard Valcourt
Ministre de l'Emploi
et de l'Immigration

92-01895/

TABLE DES MATIÈRES

Préface

1. L'enjeu : partenariats pour la prospérité

La prospérité : la nécessité d'agir 2
Faculté d'adaptation du Canada 2
La nécessité de s'adapter 3
Poser les assises 4
Facteurs clés de la prospérité 6
Ensemble vers la prospérité 7

2. La formation pour l'avenir : la main-d'œuvre, clé de la prospérité

S'adapter aux nouvelles réalités 10
Marché de l'emploi et adaptation économique et régionale 10
Les défis posés au système canadien d'enseignement 12
La formation dans la société canadienne 15

3. Innovation et adaptation : main-d'œuvre et technologie

L'importance des sciences et de la technologie 18
Sciences et technologie 20
Rôle plus efficace du secteur public 23

4. Financer la croissance : recherche d'investissements

Recherche d'investissements 26
Une fiscalité juste et pertinente 26
Accessibilité des capitaux 28
Compétitivité des services financiers 29
Financement de l'infrastructure publique 29

5. Compétitivité du marché intérieur : nécessité d'une réforme en profondeur

Politiques régissant la compétitivité 32
Une réglementation efficace 34
Intégration du marché intérieur 35
Services publics 36

6. Pour un commerce plus sélectif : marchés et commercialisation

Le Canada : un partenaire commercial 38
Une politique commerciale à l'image de la réalité internationale 39
Une concurrence plus efficace : source de marchés et d'investissements 42

7. Création de partenariats : une stratégie commune pour le changement

Une stratégie commune pour le changement 46
L'innovation en gestion 46
Relations patronales-syndicales 46
Entreprises, travailleurs et enseignants 47
Collaboration entre les entreprises 47
Coordination intergouvernementale 48
Harmonisation des objectifs 48

8. Conclusion : ensemble, c'est possible

Partenariats, productivité, prospérité 50

L'ENJEU :

PARTENARIATS POUR LA PROSPÉRITÉ

La prospérité future du Canada dépend de sa compétitivité sur les marchés intérieur et extérieur, compétitivité qui, en retour, dépend de la volonté des Canadiens de créer de nouveaux partenariats.

Ce chapitre traite des défis que la conjoncture mondiale pose pour le Canada et des facteurs clés de sa prospérité.

LA PROSPÉRITÉ : LA NÉCESSITÉ D'AGIR

TOUS LES CANADIENS SAVENT QU'UNE ÉCONOMIE FORTE, AXÉE SUR **la compétitivité, est gage d'emplois rémunérateurs et intéressants pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain. Or, une économie florissante représente beaucoup plus qu'une simple sécurité financière. Elle permet aussi de profiter d'excellents services sociaux — écoles, hôpitaux, parcs, musées et autres — qui ajoutent à la qualité de la vie et revalorisent l'appartenance à un seul pays. En fait, la prospérité économique renforce l'unité nationale et réciproquement. Une économie prospère est à l'origine d'institutions communes et de services publics qui sont le reflet de valeurs partagées; pour sa part, l'unité nationale permet à un pays de tirer le meilleur parti de son potentiel économique.**

La chance d'avoir un emploi bien rémunéré, voilà ce que représente la compétitivité pour chaque Canadien. C'est aussi la volonté de partager les ressources pour aider les personnes et les régions moins favorisées. La compétitivité est aussi révélatrice du caractère social de notre pays que de sa réalité économique.

C.E. Ritchie, P.D.G.
Banque de Nouvelle-Écosse
1991

Les travailleurs et leurs syndicats, contrairement à plusieurs idées fausses qui prévalent, considèrent le développement des capacités productrices du pays comme un objectif essentiel. [...] Nous plaçons cependant la « capacité productrice » dans un contexte particulier. Nous la voyons comme un moyen d'atteindre d'autres objectifs qui vont bien au-delà de la possession d'un plus grand nombre de biens matériels et de services, et permettent de créer le genre de société à laquelle nous aspirons.

Robert White, président national
Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile du Canada, 1990

Pendant des décennies, les Canadiens ont bénéficié d'un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, ainsi qu'en témoigne la seconde place occupée par le Canada selon une récente étude comparative, menée par l'Organisation des Nations Unies, sur la qualité de la vie dans plusieurs pays*. De plus, le Canada peut compter sur une grande diversité de forces régionales qui lui ont permis par le passé de profiter de nombreuses occasions sur le marché international. Toutefois, certains signes révèlent que les Canadiens ne peuvent plus tenir leur prospérité pour acquise. L'économie mondiale ayant connu d'importants changements au cours de la dernière décennie, il faut envisager de nouvelles approches pour s'assurer une plus grande prospérité et créer des emplois. Au nombre de ces changements, soulignons :

- le rythme de plus en plus rapide du changement apporté par les communications instantanées et les percées scientifiques;
- la création d'une économie réellement mondiale, les sociétés transnationales modelant de plus en plus le flot des échanges aux frontières par leurs décisions sur le choix des installations de production;
- l'importance grandissante des connaissances, comparativement à la matière première, comme gage de prospérité, qu'elles servent à la création d'un logiciel, d'un nouveau médicament ou d'un produit synthétique pour remplacer métaux et minéraux.

Faculté d'adaptation du Canada

Face à l'évolution de la conjoncture mondiale, le Canada a des défis de taille à relever. Selon plusieurs indices, il y a beaucoup à faire pour que cette évolution soit source de nombreuses possibilités et ne représente pas une menace.

Sans doute, l'indice le plus révélateur est le ralentissement progressif de l'augmentation du revenu réel au Canada (compte tenu de l'inflation) depuis le milieu des années 70. Aujourd'hui, les familles avec de jeunes enfants ont du mal à conserver un certain niveau de vie. Trop de Canadiens, surtout les enfants, vivent dans la pauvreté et trop de travailleurs n'auront que de faibles chances de trouver un emploi. Cette situation contraste énormément avec celle des trente années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, époque où le revenu réel a augmenté rapidement et où les Canadiens trouvaient réponse à leurs attentes, soit une augmentation de leurs revenus et une amélioration du niveau de vie.

* *Human Development Report*, Programme de développement, Organisation des Nations Unies, 1991, p. 15.

La raison d'une telle baisse de la croissance des revenus est fort simple. Elle tient à une plus faible augmentation de la productivité. Il faudra renverser la situation pour accroître le revenu réel des Canadiens, réduire la pauvreté et le chômage. Bien qu'au Canada le taux de productivité soit relativement élevé — c'est la raison pour laquelle le niveau de vie est si élevé — son taux de croissance a connu toutefois un ralentissement ces derniers temps, malgré les investissements majeurs faits par l'industrie au cours des six dernières années. Alors que d'autres pays ont réalisé d'étonnantes percées, notamment sur le plan du rendement dans le secteur manufacturier, le Canada accuse un certain retard dans la course mondiale au succès et, de ce fait, il est moins apte à offrir un travail intéressant et bien rémunéré.

Quelles sont les raisons d'une croissance si lente du taux de productivité malgré d'importants investissements de l'industrie au cours des six dernières années ? Citons entre autres la lenteur à mettre au point et à utiliser, de façon efficace, la technologie de pointe. En matière de formation et d'éducation, les résultats obtenus au pays sont loin d'être satisfaisants. D'ailleurs, le Canada n'a pas cherché à exploiter davantage les ressources du marché intérieur ni à libéraliser les pratiques commerciales de manière à favoriser la croissance industrielle et ainsi, l'essor des occasions d'emploi. Soulignons aussi l'absence de liens étroits entre les investisseurs et les entreprises à la recherche de capitaux afin de tirer le meilleur parti des fonds disponibles. Enfin, il est évident qu'au Canada, les gouvernements, les syndicats et les milieux d'affaires ont de grandes difficultés à travailler ensemble.

La nécessité de s'adapter

Si le Canada souhaite conserver le niveau et la qualité de vie qu'il connaît actuellement, il lui faut répondre immédiatement aux changements profonds reliés à l'économie mondiale. Les entreprises devront adopter de nouvelles techniques de fabrication pour améliorer la productivité, et mettre au point des produits et des services destinés à la fois aux marchés traditionnels et aux nouveaux marchés. En bref, leur façon de faire des affaires et leur clientèle sont appelées à changer.

C'est dans un garage d'une petite ville que, dans les années 40, Bombardier a donné naissance à un groupe industriel de renommée mondiale, qui compte maintenant des usines dans six pays et fabrique une multitude de produits, aussi bien des motoneiges et des aéronefs que du matériel ferroviaire, et dont les ventes, sur tous les continents, s'élèvent à des milliards de dollars.

La croissance de la productivité est le plus important de tous les facteurs qui déterminent la croissance du revenu réel des Canadiens. [...] Les attentes déçues des années 90 ont donc pour cause essentielle la faible croissance de la productivité.

Judith Maxwell, présidente Conseil économique du Canada, 1991

FACTEUR DE PRODUCTIVITÉ DANS LE GROUPE DES SEPT : SECTEUR COMMERCIAL (Taux de croissance annuel moyen)

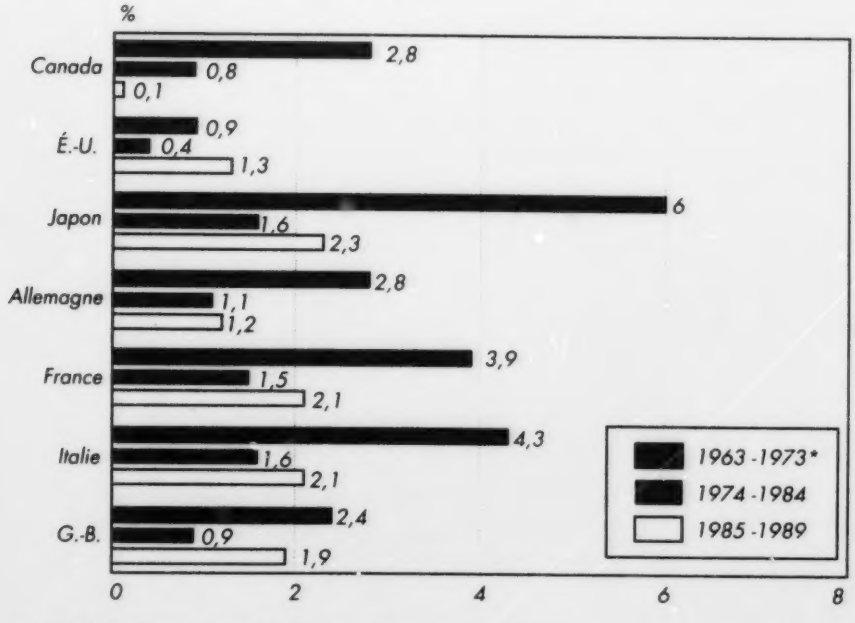

** 1967-1973 pour le Canada et les États-Unis; 1964-1973 pour la France.*
Données de l'OCDE et du ministère des Finances

La question de la productivité ne peut pas être considérée isolément. Elle est indissociable de la question de celle de l'emploi et, donc, du chômage. Les travailleurs participent de plein gré à des projets reconnaissant que la productivité doit avoir des répercussions positives sur les travailleurs et sur l'emploi en général.

Shirley Carr, présidente
Congrès canadien du travail
1991

Les gens devront s'adapter à la technologie non seulement au travail, mais dans leur vie. Il leur faudra sans cesse acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances. Personne ne pourra plus conserver le même emploi ni le même employeur au cours de sa carrière — changer d'emploi ou d'occupation plusieurs fois sera chose courante. De même, les gouvernements devront adapter leurs politiques de façon ingénieuse à l'appui d'un milieu compétitif et pour refléter la situation économique en pleine mutation.

Cette adaptation n'est pas un phénomène nouveau — certains pays se sont enrichis en déplaçant sans cesse la main-d'œuvre et les ressources pour obtenir de meilleurs résultats. Même si cela se fait tranquillement, il peut y avoir des difficultés pour les particuliers, les municipalités et les régions. C'est encore plus vrai aujourd'hui à cause du rythme rapide du changement et du besoin général d'adaptation dans l'économie. Reconnaissant ce fait, les divers gouvernements canadiens ont instauré une série de programmes pour faciliter cette adaptation et atténuer les coûts de la transition pour les travailleurs et les municipalités.

Une politique de l'adaptation, cependant, devrait faciliter et non empêcher la transition qui permettra à la main-d'œuvre, aux régions et aux entreprises d'affronter la concurrence.

Poser les assises

Dès le début de son premier mandat, le gouvernement actuel a veillé à créer un climat favorable à la croissance économique du Canada dans le contexte de l'économie mondiale, milieu en pleine évolution. Lorsqu'il a fait connaître son programme *Pour un renouveau économique*, en 1984, le gouvernement a expliqué sa conception d'une économie canadienne reposant sur des assises plus solides et résolument tournée vers l'avenir et le marché extérieur.

Jusqu'à la fin des années 80, le gouvernement a donné suite aux idées et aux moyens d'action avancés dans le programme de 1984, tout en cherchant à les améliorer. Il reste encore beaucoup à faire, mais au nombre des principales mesures adoptées, mentionnons l'importante déréglementation dans plusieurs secteurs de l'économie, y compris les transports et l'énergie, permettant ainsi aux entreprises de s'adapter à l'évolution du marché et de prendre des décisions en temps opportun. Les régimes d'impôt sur le revenu et de taxe sur les ventes ont fait l'objet de réformes en profondeur en vue d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes, d'être plus équitables et de s'opposer aux mesures compromettant les décisions d'investissement. D'importants efforts ont été consentis pour améliorer les programmes de perfectionnement des ressources humaines et aider ainsi la main-d'œuvre à s'adapter au changement. En vertu de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre, le gouvernement s'est détourné des programmes improductifs de garantie du revenu pour adopter des mesures incitatives qui permettent de recycler la main-d'œuvre et qui facilitent l'entrée sur le marché du travail et ce, en réaffectant quelque 800 millions de dollars des sommes versées à l'assurance-chômage au financement d'initiatives propres à la formation et au perfectionnement des ressources humaines.

La politique visant à accroître les investissements directs au Canada a permis d'enregistrer d'importants succès, ainsi qu'en témoigne le rendement supérieur des investissements vers la fin des années 80. Des sociétés d'État ont été privatisées lorsque l'étatisation de ces entreprises n'était plus nécessaire pour servir l'intérêt public. Les négociations qui ont conduit à la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ont facilité l'accès au plus important marché d'exportation du pays. De plus, le développement régional a

été repensé en fonction d'organismes décentralisés, plus sensibles aux particularités et aux besoins locaux.

Le programme *Pour un renouveau économique* insistait aussi sur l'extrême importance d'instaurer une politique budgétaire et monétaire pour créer un milieu macroéconomique stable, source de croissance des investissements et de la productivité. En retour, ceci exige une méthode pour contrôler la dette publique et réduire l'inflation. En règle générale, l'inflation érode le pouvoir d'achat réel résultant des gains et des économies. Une fois entrée dans les mœurs, l'inflation augmente le coût des capitaux d'investissement et aggrave la performance de la productivité. Sur le plan international, l'expérience démontre qu'un faible taux d'inflation, une forte augmentation de la productivité et un niveau de vie plus élevé sont des concepts complémentaires.

Selon de nombreux observateurs, une valeur plus faible du dollar canadien serait une solution à la question de la compétitivité du Canada. Malheureusement, les résultats de la fin des années 70 et du début des années 80 indiquent qu'il n'existe aucune solution facile. Lorsque le dossier de l'inflation n'est pas pris en considération, tout gain résultant de la faible valeur du dollar risque d'être érodé en raison du cercle vicieux des coûts à la hausse, de l'inflation et de l'incertitude grandissante. Ces facteurs, qui découragent les investissements et la productivité, et créent d'autres pressions sur la dépréciation du dollar, nuisent à la compétitivité.

Des dispositions ont été prises pour assurer une plus grande stabilité des prix — clé de la stabilité de l'emploi à long terme — car une économie stable et productive repose sur un niveau élevé et stable de l'emploi. Le budget de 1991 explique clairement de quelle façon le gouvernement s'engageait à réduire l'inflation et énumérait une série d'objectifs pour faciliter la transition durant la période où l'inflation serait à la baisse. L'objectif consiste à réduire le taux d'inflation à 2 p. 100 d'ici la fin de 1995. Le budget de 1991 prévoyait également d'autres mesures fiscales pour empêcher tout nouvel emprunt du gouvernement fédéral sur les marchés financiers après 1993-1994. Afin d'atteindre les objectifs de réduction du déficit, le gouvernement légiférera pour limiter les dépenses. Les avantages de telles mesures ne se sont pas encore faits sentir, mais ils devraient être manifestes au cours des deux prochaines années.

Au même moment, le gouvernement du Canada a amorcé un important processus, soit de mettre en pratique les principes du **développement durable**, reconnaissant ainsi que la croissance axée sur les produits et les procédés industriels sans danger pour l'environnement est non seulement possible, mais essentielle pour maintenir et améliorer la qualité de la vie au pays. Grâce au *Plan vert* présenté en décembre 1990, un programme ambitieux a été mis au point pour modifier le processus de prise de décisions touchant l'économie et l'environnement.

Le développement durable reposera sur une modification du comportement économique à *tous* les échelons de la société. Les entreprises, notamment, devront examiner attentivement leurs opérations et la durée de vie utile de leurs produits pour s'assurer qu'elles se servent des sources d'énergie et des richesses naturelles de façon judicieuse et que leurs produits et procédés ne polluent pas l'environnement.

Tout aussi importantes pour les Canadiens sont les répercussions éventuelles des dispositions environnementales sur le commerce et les investissements. Ainsi, la demande croissante, par plusieurs États américains, de papier journal contenant un fort pourcentage de fibres recyclées aura un effet immédiat sur les méthodes de fabrication des produits canadiens vendus aux consommateurs américains — principal marché d'exportation du Canada.

Le développement durable ne se résume pas à une simple question de politique environnementale. C'est le constat que si les humains continuent d'agir comme maintenant, cela signifie non seulement la dégradation de la qualité de l'environnement, mais aussi l'absence de progrès économique.

David Johnston,
ancien président
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
1990

Le danger que court le Canada n'est pas tant d'être pris de revers par des pays en développement où la main-d'oeuvre est bon marché, mais plutôt d'être pris de vitesse par des pays technologiquement avancés...

Richard Le Hir,
vice-président et directeur général
Association des manufacturiers du Québec
***La Presse*, Montréal**
14 mai 1991

Facteurs clés de la prospérité

Le gouvernement du Canada estime que les années 90 offriront aux Canadiens de nombreuses occasions, notamment celle de profiter de cette période de réforme constitutionnelle en profondeur pour chercher à améliorer la compétitivité du pays au sein de l'économie mondiale.

L'avis et la participation de tous permettront de répondre à des questions généralement considérées comme les facteurs clés de la productivité nationale dans des domaines où le Canada connaît des difficultés par rapport à ses concurrents. La capacité du Canada d'aborder ces questions de façon rationnelle et systématique déterminera le succès de son avenir économique. Les progrès ne se réaliseront pas rapidement et ne proviendront pas de projets grandioses ou de solutions imposées par les pouvoirs publics. De toute évidence, les gouvernements ont un rôle à jouer dans le processus, mais un trop grand dirigisme de l'État et un plus lourd fardeau pour le contribuable canadien feraient beaucoup plus de tort que de bien. Les progrès seront le résultat cumulatif d'une longue série de divers changements rendus possibles parce que nombre de personnes, d'associations et d'entreprises auront consenti à y investir énergie, temps et argent. A vrai dire, étant donné le nombre et la complexité des changements requis, le Canada ne pourra réaliser de progrès sans l'appui du secteur privé.

La formation est essentielle à la prospérité du Canada. Il est indispensable de pouvoir compter sur une main-d'œuvre instruite, compétente, capable de s'adapter à l'évolution du milieu de travail. Tous les travailleurs canadiens doivent être en mesure de s'adapter aux nouvelles technologies afin d'offrir des biens et des services de qualité supérieure en réponse aux demandes de plus en plus exigeantes du marché pour s'assurer des emplois intéressants et bien rémunérés. Le défi — exposé au chapitre 2 de ce document — consiste à mettre en place un système d'éducation permanente, permettant aux Canadiens de parfaire leurs connaissances, tout au long de leur vie. Le gouvernement du Canada, désirant susciter un dialogue à l'échelle nationale sur cette question cruciale, a rendu public un document de travail intitulé *Bien apprendre … Bien vivre.*

Voici les autres facteurs clés de la prospérité du Canada sur lesquels porte le présent document :

Sciences et technologie — La recherche, l'innovation et la possibilité de se tenir à la fine pointe de la technologie sont autant de clés permettant aux entreprises de percer sur le marché mondial. Le défi consiste à définir de nouvelles approches pour aider le Canada à trouver des applications commerciales aux plus récentes connaissances scientifiques et technologiques afin de fabriquer des produits de qualité supérieure à des prix compétitifs sur les marchés internationaux.

Financement des investissements — Les investissements sont essentiels à la hausse soutenue de la productivité et du niveau de vie. Le défi consiste à mettre en relation les épargnants et les investisseurs afin d'obtenir les sources de financement nécessaires pour profiter d'une économie dynamique, axée sur la croissance.

Compétitivité du marché intérieur — Pour assurer la productivité à long terme du Canada et la compétitivité de ses entreprises, il faut que les politiques intérieures soient uniformes et harmonisées afin de tirer le meilleur parti des ressources humaines, physiques et financières des Canadiens. Le défi consiste à créer au Canada un marché plus compétitif et exigeant, aidant ainsi les entreprises canadiennes à survivre et à soutenir la concurrence au pays et à l'extérieur.

De plus en plus, les Canadiens ont tendance à traverser la frontière pour faire leurs achats, entraînant ainsi une transformation en profondeur et à long terme du commerce de détail au Canada. Les détaillants canadiens ont toujours eu à relever le défi de la concurrence au pays; ils luttent maintenant pour être compétitifs sur la scène internationale.

Conseil canadien du commerce de détail, 1991

Commerce — Ces facteurs devraient permettre au Canada de consolider sa position concurrentielle sur les marchés internationaux. Toutefois, pour assurer la croissance de l'économie, le Canada doit tirer le meilleur parti de sa plus grande compétitivité. Compte tenu de la tendance à la mondialisation du commerce et de l'harmonisation des politiques nationales et internationales, le défi consiste à bénéficier d'un meilleur accès à ces marchés.

Ensemble vers la prospérité

La formation et les facteurs clés de la compétitivité du Canada seront au cœur des consultations publiques dont le résultat dépendra de la volonté des Canadiens de travailler ensemble dans le cadre de divers partenariats : au sein des entreprises, entre cadres et salariés, entre entreprises, entre tous les ordres de gouvernement — fédéral, provincial, territorial et municipal — et entre les secteurs public et privé. C'est d'ailleurs cette volonté de créer des partenariats qui servira à cimenter ces différents facteurs en une structure inébranlable.

Afin de réaliser d'importants progrès sur tous les plans, il faudra aussi travailler ensemble pour fixer des objectifs communs. Ce n'est pas une simple question « pour les gens d'affaires », car les intérêts et les préoccupations de tous les groupes sociaux sont en jeu, aussi bien les étudiants que les professeurs à l'œuvre dans les milieux de l'enseignement, les consommateurs, les ouvriers, les syndicats et ceux qui les dirigent, les scientifiques et les chercheurs de même que ceux qui se servent de leurs découvertes, les fonctionnaires et les contribuables dont les impôts permettent au gouvernement d'investir dans les services clés et l'infrastructure publique.

Toutes les personnes sur qui repose la prospérité future du Canada doivent reconnaître la nécessité de travailler tous ensemble à la réalisation d'objectifs communs, se mettre d'accord sur le but à choisir et la manière de l'atteindre. Il faut reconnaître la nécessité de nouvelles associations pour progresser. C'est pourquoi il faut amorcer un dialogue à l'échelle nationale afin de déterminer les forces du pays et de trouver le meilleur moyen de les mettre à profit dans ce milieu en pleine évolution qu'est le marché mondial.

Les prochains chapitres expliquent l'importance de la formation et des autres facteurs clés de la compétitivité du Canada, et abordent les enjeux qu'il sera essentiel de définir lors de ces consultations.

LA FORMATION POUR L'AVENIR :

LA MAIN-D'ŒUVRE, CLÉ DE LA PROSPÉRITÉ

La productivité de toute économie repose sur la main-d'œuvre. La prospérité du Canada dépend de celle des Canadiens, de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur collaboration en vue d'offrir des biens et des services. La richesse du pays dépend de la volonté des Canadiens et de leur capacité de tirer le meilleur parti des ressources humaines disponibles. Le Canada doit miser sur ses réalisations afin de permettre à un nombre croissant de Canadiens d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à l'économie, se spécialiser et se perfectionner.

Ce chapitre porte sur les défis à relever afin de créer un système d'éducation permanente et une société reconnaissant l'importance de la formation, laissant à tous les Canadiens la chance de parfaire leurs connaissances.

S'ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS

UNE ÉCONOMIE NOVATRICE ET PLUS PRODUCTIVE EST, EN DERNIÈRE analyse, fonction de la qualification professionnelle et de l'ingéniosité individuelle. La technologie étant mise au point par des êtres humains, elle ne saurait être exploitée à fond que dans la mesure où des personnes qualifiées l'utiliseront correctement. Nombre d'entreprises ont appris à leurs dépens qu'ils ne sauraient considérer l'adoption de nouvelles technologies comme une solution facile, un geste posé isolément, ni comme un simple ajout visant à améliorer la productivité ou à accroître la polyvalence des activités. Seules une main-d'œuvre spécialisée et des méthodes novatrices de gestion, qui favorisent l'esprit d'initiative et l'expression de l'ingéniosité des employés, permettront de tirer profit de la technologie et d'assurer la croissance des entreprises. Il est donc essentiel de pouvoir compter sur une main-d'œuvre spécialisée pour garantir à tous les Canadiens de meilleures possibilités d'emploi, une plus grande sécurité d'emploi et de meilleurs salaires.

Au cours des années 80, nous avons essayé d'automatiser afin d'accroître la productivité, mais nous nous sommes trompés. Notre erreur fondamentale a été de croire que nous pouvions recourir à l'électronique et aux machines pour instaurer des procédés qui étaient foncièrement déficients et des cultures d'entreprise qui étaient étonnamment [...] improductives [...] nous nous sommes aperçus que l'élément humain était en fait la source de créativité et de productivité que nous recherchions.

Dennis K. Williams, P.D.G. Générale Électrique du Canada Inc., 1990

Malheureusement, trop de personnes entrent dans la population active sans avoir toutes les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie complexe d'aujourd'hui. Le résultat n'est que frustrations pour les travailleurs qui n'arrivent pas à se trouver d'emploi et pour les employeurs qui ne trouvent pas la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin. L'économie en subit aussi les contrecoups, naturellement, par la perte de production économique.

Paul Bugden Conseil économique de Terre-Neuve et du Labrador, 1990

D'aucuns pourraient prétendre qu'en raison de la richesse des ressources naturelles et humaines dont dispose le Canada, la société en est venue à négliger l'importance d'une main-d'œuvre qualifiée et ingénieuse. Déjà, l'industrie tenait les ressources humaines *pour acquises*, estimant que l'investissement dans ce domaine relevait du secteur public. Cette façon de penser est actuellement contestée puisqu'il est désormais prouvé qu'une économie prospère et garantissant des salaires élevés ne saurait exister sans une main-d'œuvre très compétente.

Le message est clair. Le succès du pays dépend du succès des Canadiens. Les aptitudes et les connaissances des gens ainsi que les associations qui se créent sont la source de la prospérité. Pour demeurer prospère, le Canada devra tabler sur les réalisations de son système d'enseignement afin de former une main-d'œuvre compétente, capable de produire des biens et des services de qualité supérieure pour les marchés intérieur et extérieur. Il lui incombe donc :

- de s'assurer que tous les Canadiens acquièrent les compétences générales leur permettant de continuer d'enrichir leurs connaissances tout au long de leur vie ;
- d'inciter un plus grand nombre à se spécialiser et à se perfectionner surtout (comme il en est fait mention au chapitre 3) dans les domaines des sciences appliquées et de la technologie (S-T).

Ensemble, il faut édifier un système d'éducation permanente qui permettra à chacun de parfaire ses connaissances tout au long de sa vie.

Marché de l'emploi et adaptation économique et régionale

La demande de main-d'œuvre qualifiée augmente en raison de la rapidité des changements technologiques, du volume de l'information disponible et de l'évolution de la conjoncture économique. Plus de la moitié des emplois créés au cours de la présente décennie exigeront plus de douze années d'études et de formation professionnelle; pourtant, aujourd'hui encore, près de 60 p. 100 de la population active ont tout au plus un diplôme du secondaire. Il s'agit là d'un problème particulièrement aigu si l'on songe que les deux tiers de la population active de l'an 2005 se trouvent déjà sur le marché du

travail. Étant donné la baisse du taux de natalité au Canada, les employeurs ne pourront compter sur un nombre suffisant de diplômés pour répondre au besoin de main-d'œuvre spécialisée.

Ce n'est pas que le phénomène soit propre au Canada. Les économies nationales étant de plus en plus fondées sur la technologie, la demande de personnel instruit, qualifié et ingénieux augmente dans tous les secteurs, partout dans le monde. De plus en plus, les pays se livreront une concurrence serrée pour attirer et garder une main-d'œuvre qualifiée.

La majorité des nouveaux emplois seront créés dans le secteur des services. En 1991, 71 p. 100 des travailleurs sont employés dans le secteur des services, contre 60 p. 100 en 1967. De 1967 à 1988, la croissance la plus spectaculaire (soit des gains moyens annuels de 7,3 p. 100 au chapitre de l'emploi) a été enregistrée dans ce secteur où sont concentrés les emplois les plus spécialisés et les mieux rémunérés, surtout dans le domaine scientifique, du génie et de la gestion.

Le marché de l'emploi est également caractérisé par une évolution constante. Selon le Conseil économique du Canada, un travailleur sur trois change d'emploi ou connaît le chômage au cours d'une année donnée. Aussi, les travailleurs instruits et très compétents auront-ils plus de chances d'obtenir un emploi bien rémunéré sans compter qu'ils seront plus que d'autres en mesure de s'adapter aux changements, le cas échéant. C'est donc dire que tous devront parfaire leurs connaissances et miser sur leur perfectionnement pour assurer leur prospérité et leur sécurité.

En raison de ces nouveaux facteurs, les entreprises devront aussi favoriser et faciliter l'adaptation de leur personnel par la formation et le recyclage et proposer des moyens d'éviter les mises à pied cycliques. La planification de l'emploi doit désormais faire partie intégrante du plan d'affaires et l'adaptation de la main-d'œuvre doit être intégrée au processus de rationalisation de l'entreprise. Tout comme la stabilité des prix, la stabilité de l'emploi exige un effort continu de la part de tous les joueurs — gouvernements, patrons et syndicats. Pour réaliser ces objectifs, il faut donc créer au pays de nouveaux partenariats, depuis l'atelier jusqu'aux plus hauts échelons.

L'évolution n'a pas les mêmes répercussions sur tous les membres de la société; souvent, ceux qui sont le moins en mesure de s'adapter ont à souffrir les conséquences les plus lourdes. Certains Canadiens auront besoin d'aide pour faire face aux changements. Les travailleurs plus âgés, ceux qui ne sont pas spécialisés et ceux qui vivent dans des villes ne comptant qu'une seule industrie pourront plus difficilement changer d'emploi. De plus, certaines régions proposent peu d'options lorsque les sources traditionnelles d'emploi disparaissent en raison de la compétitivité. Un système d'éducation permanente, des programmes de développement régional et des mécanismes d'aide à la recherche de nouvelles possibilités d'emploi sont essentiels pour permettre aux Canadiens de participer pleinement à l'économie. Il faut absolument s'assurer que les programmes régionaux tiennent compte non seulement des symptômes mais des causes sous-jacentes du déclin économique.

La rapidité des changements exige des compétences de développement — des compétences qui renforcent l'apprentissage continu, qui aident les travailleurs à s'adapter à la technologie nouvelle, qui donnent aux travailleurs une plus grande mobilité pour passer à de nouveaux emplois, et qui signifient un plus grand apport des travailleurs à ce qui se passe autour de nous et une plus grande expérience en la matière.

Rapport du Groupe de travail sur la planification des ressources humaines
Centre canadien du marché du travail et de la productivité
1990

POPULATION ACTIVE

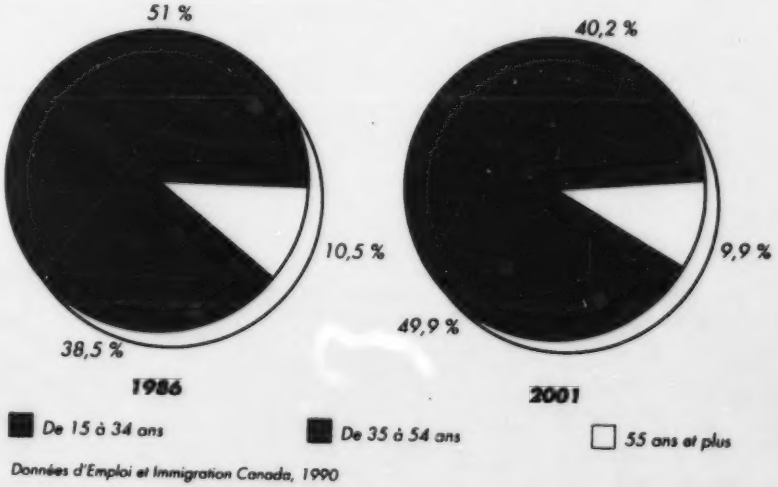

Données d'Emploi et Immigration Canada, 1990

Toutes les parties en cause — gouvernements, entreprises et syndicats — doivent faire preuve de détermination et de ténacité afin de favoriser l'adaptation et d'assurer la stabilité de l'emploi.

Les enjeux

Comment inciter le patronat et les syndicats à travailler en collaboration afin de favoriser l'adaptation de la main-d'œuvre, en offrant, au sein des entreprises, des cours de formation et de perfectionnement professionnel et en adoptant des méthodes de gestion à long terme qui leur permettent de tirer le meilleur parti d'une main-d'œuvre spécialisée?

Comment les gouvernements peuvent-ils s'entendre pour améliorer leurs politiques touchant la rationalisation, le développement régional et la formation en vue de favoriser la compétitivé de l'industrie et de faciliter l'adaptation ?

L'élève moyen de l'école publique passe 1 040 heures par an devant un téléviseur, alors qu'il reçoit 900 heures d'enseignement structuré.

Mark Holmes
Nous accomplir : Apprendre pour l'avenir, Forum entreprises-universités, 1991

Les défis posés au système canadien d'enseignement*

Au problème de la diminution de l'offre de main-d'œuvre s'ajoute le fait que de nombreux travailleurs, notamment ceux qui viennent d'entrer sur le marché du travail, n'ont pas les compétences fondamentales qui leur permettraient, comme cela serait essentiel, de se recycler et de parfaire leurs connaissances tout au long de leur vie active.

Malgré des taux de participation considérables et des niveaux de financement élevés, le système d'enseignement au Canada est loin de produire les résultats escomptés. Le décrochage au secondaire, le degré d'alphabétisation et d'aptitudes en mathématiques ainsi que la formation professionnelle sont des domaines où subsistent de sérieux problèmes. Près de 38 p. 100 des Canadiens ont de la difficulté, à des degrés divers, à lire des textes courants. Environ 30 p. 100 des diplômés des écoles secondaires présentent de telles lacunes en lecture qu'ils ne peuvent déchiffrer les textes nécessaires à la vie de tous les jours. Un pourcentage semblable ne sait pas assez compter pour suivre une séquence simple d'opérations numériques. En outre, près du tiers des jeunes Canadiens abandonnent leurs études avant d'avoir terminé le secondaire.

Ces lacunes du système d'enseignement canadien contribuent au maintien de jeunes chômeurs qui, d'une part, manquent des compétences requises sur le marché du travail et, d'autre part, qu'il est difficile de former car ils n'ont même pas acquis les aptitudes nécessaires à l'apprentissage et à la communication. Ce phénomène touche particulièrement les groupes désavantagés, comme les Autochtones, où l'on trouve un plus grand nombre de personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé. Alors que les jeunes qui entrent à l'école sont de moins en moins nombreux, il est difficilement acceptable de perdre ceux qui s'y trouvent déjà et d'ignorer qu'une génération de jeunes est mal préparée à affronter les défis de demain.

ÉDUCATION — DÉPENSES TOTALES EN POURCENTAGE DU PIB, 1987

Danemark	*7,57*
Pays-Bas	*7,33*
Canada	*7,12*
*France**	*6,59*
*États-Unis**	*6,44*
*Japon**	*6,38*
Allemagne	*4,41*

** Données de 1986*
Tiré de L'éducation dans les pays de l'OCDE, 1987-1988 : Résumé de l'information statistique, Paris, OCDE, édition spéciale de 1990

* On entend, par cette expression, le système d'éducation et de formation.

INDICE DE « RISQUE » DE CHÔMAGE* POUR LES TRAVAILLEURS AYANT MOINS DE NEUF ANNÉES DE SCOLARITÉ, CANADA, 1975-1989

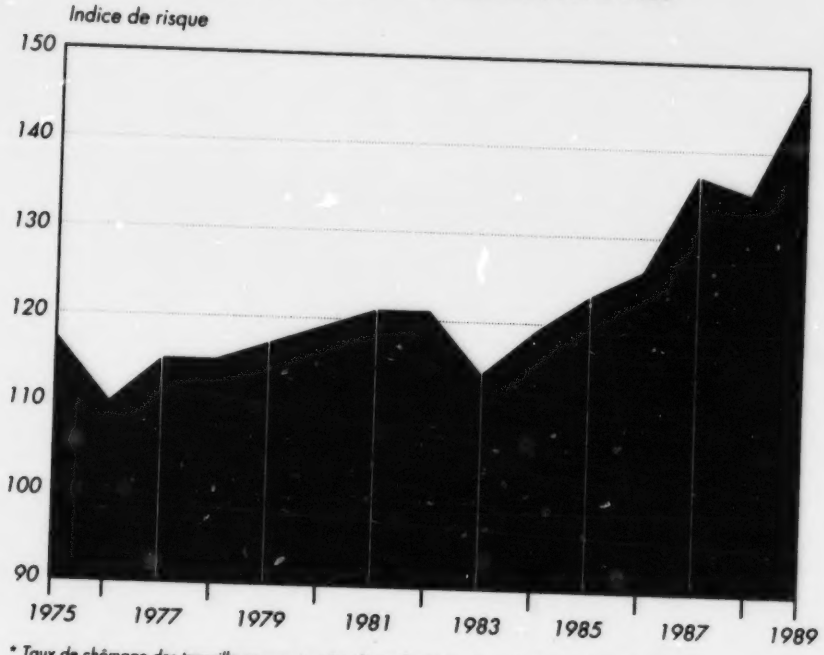

* Taux de chômage des travailleurs ayant moins de neuf années de scolarité divisé par le taux de chômage global, multiplié par 100.
Données estimatives du Conseil économique du Canada, fondées sur des données de Statistique Canada

En 1975, l'indice de risque tel que calculé par le Conseil économique du Canada s'élevait à 119, indiquant ainsi que le taux de chômage pour les personnes peu scolarisées dépassait de 19 p. 100 le taux national pour cette année-là; en 1989, il était de 148.

Dans certains pays, la transition du milieu scolaire au marché du travail est facilitée par un certain nombre de mécanismes, dont l'enseignement coopératif (programmes conjugués d'apprentissage scolaire et de formation en cours d'emploi), l'orientation professionnelle, les programmes d'apprentissage au secondaire et les liens étroits entre les employeurs et les établissements d'enseignement. Le Canada ne dispose pas d'un système d'enseignement professionnel adéquat facilitant la transition de l'école au marché du travail — ce sont, de fait, deux milieux fort distincts.

Le déclin des effectifs dans les programmes de métiers et de formation professionnelle a aggravé le problème. En outre, les programmes d'apprentissage n'ont pas su répondre aux besoins nouveaux et changeants des employeurs en matière de formation, parce que les programmes d'études n'ont pas suivi le rythme des technologies récentes couramment utilisées dans les métiers traditionnels.

Étant donné les compressions actuelles des dépenses publiques, les établissements d'enseignement postsecondaire n'ont pas à faire face à un mince défi car il leur faut trouver dans le secteur privé de nouvelles

NIVEAUX D'APPRENTISSAGE DANS CERTAINS PAYS, 1987

Pays	Nombre d'apprentis	Emploi civil (%)
Autriche	245 000	7,4
Allemagne	1 800 000	7,1
Grande-Bretagne	314 000	1,4
Canada	**128 782**	**1,1**
France	220 000	1,0
États-Unis	340 000	0,3

Tiré du rapport des Groupes de travail sur la Stratégie de développement de la main-d'œuvre, Centre canadien du marché du travail et de la productivité, 1990

Les systèmes d'enseignement au Canada doivent répondre à deux exigences. La première est de s'assurer que l'ensemble de la population canadienne possède des compétences de base, c'est-à-dire que tous les Canadiens soient capables de lire et de compter et, de façon plus générale, qu'ils possèdent les outils analytiques nécessaires pour « se tirer d'affaire » dans une société dominée par l'information. La deuxième exigence est d'aspirer à une norme d'excellence en favorisant le perfectionnement des personnes possédant une formation académique poussée.

L'emploi au futur
Conseil économique du Canada
1990

L'extraordinaire explosion du savoir, la mondialisation de nombreuses activités économiques, sociales et politiques, les nouvelles approches pluridisciplinaires adoptées face à des problèmes complexes, la reconnaissance que les arts et les sciences sociales sont essentiels à la solution des problèmes sociaux actuels, la nature de plus en plus complexe d'un Canada multiculturel, et les demandes légitimes en vue d'assurer une plus grande équité sociale — tout milite en faveur d'un réexamen des programmes offerts à l'université.

George Pedersen
« The Challenge for Universities, Canada at Risk? » dans *Canadian Public Policy in the 1990s*, 1991

Les entreprises canadiennes dépensent moitié moins que leurs concurrents américains pour former leurs employés, cinq fois moins que les Japonais, et huit fois moins que les Allemands.

Discours du trône, 1991

sources de financement pour l'enseignement et la recherche universitaires. Ils doivent aussi tâcher d'adapter les programmes d'études en fonction des changements précités. Par exemple, il faudrait que les ingénieurs et les scientifiques frais émoulus des universités aient les compétences voulues en gestion, en communications et en commerce international, et que les diplômés en administration comprennent mieux la gestion de l'innovation technologique.

Pour répondre aux exigences d'une économie axée sur la technologie et offrir de bonnes perspectives d'emploi aux Canadiens, il faut améliorer les systèmes d'enseignement de façon qu'ils répondent mieux aux besoins et soient donc plus utiles. Les gouvernements, les établissements d'enseignement, l'industrie, les syndicats et les parents doivent se concerter pour s'assurer que ces systèmes permettent aux étudiants d'acquérir les compétences dont ils auront besoin pour trouver de bons emplois et gagner leur vie. Il faut aussi trouver des moyens de resserrer la collaboration pour faciliter la transition de l'école au milieu du travail et pour encourager les jeunes à terminer leurs études, en leur donnant l'occasion de vivre des expériences de travail enrichissantes.

Au Canada, les gouvernements provinciaux, de qui relèvent les questions d'éducation de tous ordres en vertu de la Constitution, ont un rôle capital à jouer afin de s'assurer que les systèmes d'enseignement sont adéquats. Toutes les provinces connaissent bien l'ampleur du défi à relever pour améliorer leurs systèmes d'enseignement; plusieurs ont déjà pris des mesures en ce domaine. Les gouvernements provinciaux s'efforcent aussi, d'une part au Conseil des ministres de l'Éducation, d'établir des normes de rendement et, d'autre part, au Conseil des ministres des sciences et de la technologie, de miser davantage sur les ressources humaines et de faire valoir l'importance du domaine scientifique.

Le gouvernement fédéral reconnaît aussi que la compétence de la main-d'œuvre est gage de prospérité et qu'il faut donc réformer le système d'enseignement. Comme il a été annoncé dans le dernier discours du trône, le gouvernement fédéral vient de publier un document de travail, intitulé *Bien apprendre ... Bien vivre*, visant à favoriser et à orienter les discussions préliminaires sur les défis qui se posent au système canadien d'enseignement. Le gouvernement reconnaît que l'éducation est un domaine de compétence provinciale, aux termes de la Constitution, mais il sait aussi qu'il s'agit d'une source de préoccupations pour les Canadiens. Aussi voudrait-il que soit créé, à l'échelle nationale, un consensus sur l'établissement des objectifs qui serviraient de guide à tous les joueurs — y compris au gouvernement fédéral — au cours de la prochaine décennie.

L'acquisition de compétences en vue du marché du travail et l'éducation sont deux domaines indissociables. Tout comme l'enseignement, l'apprentissage et la formation sont des programmes qui devraient être dispensés en fonction des besoins de l'industrie et des collectivités. Tel qu'expliqué dans le document *Bâtir ensemble l'avenir du Canada — Propositions*, le gouvernement fédéral propose d'amender la Constitution pour reconnaître que la formation en vue du marché du travail devrait être un domaine relevant exclusivement des provinces. De plus, en reconnaissant l'importance de l'apprentissage et de la formation pour la compétitivité du Canada, le gouvernement fédéral avec les gouvernements provinciaux devraient jouer un rôle de chef de file pour établir des normes en ce domaine.

Le secteur privé peut jouer et remplit déjà un rôle important dans l'amélioration de ces systèmes. Il faudra, pour relever ces défis, la collaboration active des gouvernements, de l'industrie, des syndicats et des établissements d'enseignement et ce, pendant de nombreuses années.

La formation dans la société canadienne

Au cours des dernières décennies, les Canadiens prévoyaient aller à l'école, puis entrer sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme. L'époque où les études et la formation de base suffisaient pour la vie est révolue. Alors que les progrès technologiques s'accélèrent d'année en année, les compétences enseignées à l'heure actuelle et dans les prochaines années se démoderont plus rapidement que jamais. La formation se présente de plus en plus comme une série d'expériences d'apprentissage qui obligent à mettre continuellement à jour les connaissances acquises et parfois même à les remettre en question. Pourtant, même si la formation continue de la main-d'œuvre est de plus en plus nécessaire, l'industrie canadienne n'est pas prête à faire face à cette réalité. La croissance rapide de la population active, le recours à l'immigration pour parer au manque de spécialistes et la forte proportion de petites entreprises en activité au Canada — qui, souvent, n'ont pas de marge de manœuvre ou de ressources financières suffisantes pour offrir des cours de formation à leurs employés — sont autant de facteurs qui ont contribué à la faiblesse de la formation au pays.

Pour toutes ces raisons, la société canadienne n'a pas su intégrer la notion de formation à sa culture. Encore de nos jours, certains chefs d'entreprise hésitent à reconnaître qu'il est tout aussi important d'investir dans le perfectionnement des ressources humaines que dans les usines ou le matériel. D'autres, s'ils en admettent l'importance, craignent de perdre leur investissement lorsque les employés changent d'entreprise. D'après un sondage de Statistique Canada, seulement 31 p. 100 des entreprises canadiennes offriraient des cours de formation « structurée » à leurs employés. Les dépenses du secteur privé canadien, au chapitre de l'enseignement et de la formation, sont de beaucoup inférieures à celles de ses principaux concurrents. Malgré les efforts considérables de certaines entreprises cherchant à améliorer leur rendement en matière de formation, la plupart des gens d'affaires considèrent toujours que l'investissement dans le perfectionnement professionnel incombe avant tout aux pouvoirs publics. Cette attitude risque fort de nuire à la compétitivité du Canada.

Certaines industries ont adopté de nouvelles approches afin d'améliorer les compétences des travailleurs. Ainsi, l'industrie et les travailleurs ont établi ensemble un Conseil sectoriel de formation sur les pièces d'automobile pour élaborer des programmes d'études et de formation, et pour travailler avec les établissements d'enseignement à leur mise en œuvre. Les programmes d'études serviraient à la fois aux établissements d'enseignement et aux programmes de formation en cours d'emploi.

Le monde des affaires doit veiller à ce que le gros de la main-d'œuvre soit productif et concurrentiel. Il incombe à chacun des employeurs et des employés de s'impliquer dans la formation.

Rapport *Objectif 2000*, Résumé et recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation Chambre de commerce du Canada, 1989

Pour relever les défis que pose une économie fondée sur l'évolution technologique, il faut accroître les compétences de la main-d'œuvre et favoriser l'avènement d'une société reconnaissant l'importance de la formation continue dans un monde lui aussi en constante évolution. Les pouvoirs publics au pays ont toujours estimé que leurs programmes de formation devaient s'adresser aux sans-emploi et aux groupes défavorisés, la formation des employés incombant selon eux aux employeurs. Pour s'acquitter de cette responsabilité, ces derniers doivent s'engager à fournir à leurs employés des programmes de formation en cours d'emploi. La nouvelle Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre, qui regroupe les chefs d'entreprise, les syndicats, les groupes d'action sociale et les spécialistes de la formation professionnelle, aura un rôle important à jouer pour en arriver à un consensus sur les questions de formation, particulièrement parmi le patronat et les syndicats, afin de favoriser la formation en milieu de travail. Grâce aux programmes de formation de la main-d'œuvre et aux mécanismes d'aide à la recherche de nouvelles possibilités d'emploi, tous les Canadiens auront l'occasion de participer pleinement à l'économie.

Le secteur privé canadien doit s'engager à garantir l'excellence de la formation pour donner à tous l'occasion de suivre les cours de formation et de recyclage dont ils ont besoin dans un monde en constante évolution.

Les enjeux

Pourquoi, comparativement à ses principaux partenaires commerciaux, le secteur privé accorde-t-il moins d'importance à la formation en cours d'emploi ? Quelles dispositions le secteur privé peut-il prendre pour résoudre ce problème ?

Comment s'assurer que les compétences et les connaissances des travailleurs restent d'actualité malgré l'évolution des besoins ?

INNOVATION ET ADAPTATION :

MAIN-D'ŒUVRE ET TECHNOLOGIE

La technologie, c'est la connaissance et le savoir-faire dont les gens font preuve au travail. Qu'il s'agisse de matériel de pointe ou d'une nouvelle technique, la technologie est mise au point par des spécialistes et son utilisation dépend tout autant d'une gestion efficace que des applications judicieuses qui en sont faites.

L'innovation rendue possible grâce aux investissements en S-T est essentielle à l'accroissement de la productivité. Pays moderne dans un monde où la prospérité est proportionnelle à ces investissements, le Canada ne doit craindre que la très vive concurrence de pays où les techniques de pointe sont très perfectionnées et où les travailleurs sont compétents et fort bien rémunérés.

Ce chapitre porte sur les défis posés par la technologie mise au point par les chercheurs canadiens et la nécessité d'inciter un plus grand nombre d'entreprises de *toutes* les régions du pays à utiliser cette technologie de façon plus productive.

L'IMPORTANCE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

LA TECHNOLOGIE, C'EST LA CONNAISSANCE ET LE SAVOIR-FAIRE **dont les gens font preuve au travail, aussi bien le cadre de direction, l'ouvrier d'usine que le commis de bureau. On en trouve des applications dans le matériel de pointe ainsi que dans les méthodes et les techniques nouvelles. Une entreprise peut mettre au point sa propre technologie ou l'obtenir d'autres sources. Parfois, la technologie résulte directement d'une importante percée scientifique ou elle peut être à l'origine d'une transformation majeure du mode de fonctionnement de l'entreprise. Souvent, toutefois, la technologie est le résultat d'une suite d'améliorations apportées par les gens dans l'exercice de leurs fonctions. L'évolution technologique met constamment à l'épreuve la capacité de résistance et d'adaptation de tous les secteurs de la société. Les milieux d'affaires, les syndicats et les pouvoirs publics doivent donc travailler ensemble pour profiter de toutes les retombées économiques et sociales.**

L'amélioration du niveau de vie de toute société dépend, au bout du compte, de l'accroissement de la productivité. Or, dans les économies industrielles modernes, cet accroissement passe de plus en plus par l'innovation continue. Aujourd'hui, l'innovation et le progrès technique dépendent principalement de la mise en œuvre systématique de technologies scientifiques dans tous les domaines de l'économie.

Sciences et technologie, Innovation et prospérité nationale : le virage nécessaire
Conseil consultatif national des sciences et de la technologie
1991

Source de compétences, de connaissances nouvelles et d'un plus grand nombre de possibilités pour les particuliers et les entreprises, les sciences et la technologie peuvent aider un pays à s'adapter à la conjoncture économique. L'innovation résultant des investissements en S-T est au cœur même de l'accroissement de la productivité. Elle est à l'origine de procédés, de produits et de services nouveaux ou améliorés ainsi que de la création d'emplois spécialisés. L'innovation peut également contribuer à améliorer la qualité de la vie, grâce à de meilleurs soins de santé et à des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.

Ainsi que la Suède, l'Allemagne et le Japon ont su le démontrer de façon spectaculaire, notamment dans les domaines de l'automobile, de la machinerie et de l'électronique grand public, les sciences et la technologie permettent à un pays de se tailler une place de choix sur le marché, ce que reconnaissent d'emblée les milieux d'affaires et les pouvoirs publics de nombreux pays — non seulement dans le secteur de la fabrication et dans les industries de ressources, mais aussi dans le secteur des services (par exemple, institutions bancaires et secteur des transports). La prospérité future du Canada dépend de sa capacité de profiter des occasions et de relever avec succès les défis posés par les changements rapides marquant certains domaines comme l'informatique, les matériaux de pointe, la biotechnologie et les télécommunications. Ces technologies, qui contribuent à la restructuration de l'industrie et du marché du travail, sont à la base même des industries de croissance des années 90 et de la transformation des systèmes de production des entreprises, grandes et petites, de tous les secteurs. Le leadership technologique est le principe dynamique unissant plusieurs associations commerciales internationales; il est également au cœur de la ligne de conduite du gouvernement américain ainsi que de l'unification du marché européen en 1992.

Tous ces changements laissent présager que dans les prochaines années, le monde sera très différent de celui que le Canada a connu et où il s'est hissé parmi les nations les plus prospères. Les sommes que le Canada investissait par le passé en S-T convenaient à une économie d'après-guerre, époque où l'abondance des ressources et la fabrication de biens de base servaient les intérêts du pays. De toute évidence, les grands changements qui marquent l'époque actuelle s'intensifieront. Le risque véritable, c'est que le Canada soit dépassé par d'autres

pays où les techniques de pointe sont très perfectionnées et qui peuvent aujourd'hui compter sur des travailleurs compétents et bien rémunérés.

Pays avancé, riche en ressources naturelles et humaines, le Canada possède plusieurs avantages. Grâce à la recherche-développement (R-D) et à l'application de nouvelles technologies et méthodes de commercialisation, le Canada peut transformer ses ressources de façon plus rentable en produits à plus grande valeur ajoutée et maintenir des niveaux de salaires élevés. En outre, de nombreuses entreprises canadiennes du secteur des ressources ont acquis une renommée mondiale en trouvant des applications de la technologie pour résoudre certains problèmes. Au Canada, certaines des industries de pointe les plus prospères, notamment dans le domaine de la télédétection, ont été créées pour assurer une plus saine gestion des ressources du pays; la création de nouveaux emplois et plusieurs occasions d'affaires sont directement liées aux industries de ressources.

Les Canadiens ont prouvé qu'ils pouvaient mettre au point des produits et des services d'une qualité inégalée. Il faut toutefois que les chefs d'entreprise, les employés et les consommateurs exigent cette qualité, la réputation du Canada à l'étranger, à titre de premier client, passant par les normes établies ici même au pays.

Les entreprises qui ont fait la force du Canada par le passé — les industries de ressources notamment — peuvent contribuer davantage à l'économie du pays en se procurant et en offrant des services et des produits à la fine pointe de la technologie.

L'enjeu

Quelles actions, quelles mesures permettraient aux industries traditionnelles de jouer un plus grand rôle dans l'économie de demain, axée sur les connaissances ?

Le mot innovation doit désigner une réalité plus vaste que l'application de la technologie de pointe dans la machinerie et le matériel de pointe. Plus que tout, ce mot doit englober les mesures requises pour accroître les compétences et le savoir-faire et améliorer l'organisation et la rémunération du travail. Dans ce sens large, l'innovation est l'essence même du concept de « travail intelligent » dans une économie fondée sur la connaissance, à l'âge de l'information.

***Une double révolution — Technologie et gestion des ressources humaines*, Conseil économique du Canada 1990**

Entreprise canadienne de Fort Saskatchewan, en Alberta, Sherritt Gordon Limited raffinait depuis de nombreuses années du nickel et du cobalt et fabriquait des produits spécialisés comme la pièce de un dollar canadien et des engrais. En 1990, Sherritt lançait WESTAIM, programme quinquennal de R-D portant sur les matériaux de pointe et prévoyant des dépenses de 140 millions de dollars. WESTAIM exploite les compétences scientifiques et techniques de Sherritt et les relie à des technologies complémentaires provenant de divers partenaires afin de créer des produits spécialisés pour les marchés de demain tels que les moteurs à réaction et le matériel électrique.

DÉPENSES EN R-D DES ENTREPRISES EN POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE, 1987

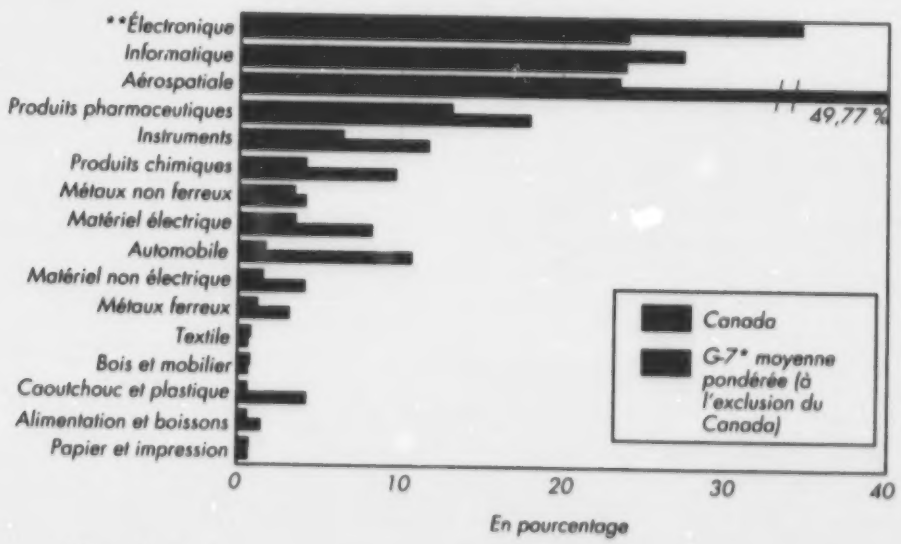

* Groupe des sept

** La valeur ajoutée est arrondie pour les ventes, moins le coût du matériel et des services. Les dépenses en R-D des secteurs précités représentaient environ 67 p. 100 des dépenses des entreprises canadiennes à ce poste en 1987. L'ordre ci-dessus ne reflète pas nécessairement l'ordre des dépenses incontournables de ces secteurs.
Données de STAN, OCDE pour 1987 lorsque disponibles, sinon l'année la plus récente

Après une dizaine d'années de travaux de R-D, la société INCO a mis au point un nouveau procédé d'extraction du minerai à la fois beaucoup plus sûr et productif. Les foreuses, les explosifs et le matériel spécial conçus par cette société, y compris les chargeuses continues et les élingues à courroies (un camion automatisé fait actuellement l'objet d'études) permettent l'exploitation minière de couches successives de minerai, en passant des niveaux inférieurs aux niveaux supérieurs. INCO a réussi à commercialiser plusieurs de ces innovations dans le monde entier.

Un système capable de produire une technologie très avancée peut, néanmoins, ne pas réussir à faire profiter la société des retombées économiques et sociales de ces nouvelles technologies si des contraintes freinent leur diffusion.

Kjell-Ölof Feldt, ancien ministre des Finances de la Suède et président du Groupe international d'experts de l'OCDE du Programme technologie/économie lors de la Conférence internationale de l'OCDE sur *La technologie et l'économie globale*, Montréal, février 1991

Sciences et technologie

La base : la recherche et le développement
Les dépenses au Canada en matière de R-D attirent beaucoup l'attention depuis quelques années. Bien que les sommes affectées à ce poste soient importantes, il est tout aussi utile de savoir qui sont les investisseurs et de connaître le but de ces investissements. Le Canada compte sur le secteur privé pour la création d'emplois. C'est donc au secteur privé qu'il revient de prendre l'initiative dans ce domaine. En fait, les investissements du secteur privé en R-D ont augmenté d'environ 6 p. 100 en 1990. De 1987 à 1990, certains secteurs — dont ceux des produits pharmaceutiques, des pâtes et papiers ainsi que des produits forestiers — ont doublé leurs investissements en R-D. En outre, selon les prévisions du Conference Board du Canada, l'expansion de divers secteurs devrait se poursuivre jusque vers la fin de l'année 1995.

Toutefois, la R-D industrielle a connu une baisse de 1986 à 1989, passant de 0,78 p. 100 à 0,74 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), soit un faible pourcentage par rapport à la norme dans les pays industrialisés. Bien que ce rendement puisse s'expliquer par la structure de l'industrie, l'envergure des entreprises et la propriété étrangère, tout compte fait, presque tous les secteurs, dont celui des richesses naturelles, investissent moins en R-D que les entreprises des principaux pays industrialisés. Par contre, les réalisations canadiennes dans certains domaines, comme les télécommunications, le nucléaire et la médecine, démontrent que le Canada peut devancer la concurrence mondiale lorsqu'il concentre ses efforts dans un but précis.

Plusieurs grandes études, en cours ou récemment publiées, menées par le Conseil des sciences du Canada, le Conseil économique du Canada, la Monitor Company (en collaboration avec Michael Porter de l'université Harvard) et d'autres

POURCENTAGE D'ENTREPRISES DE FABRICATION DE CINQ SECTEURS* UTILISANT LES TECHNOLOGIES SUIVANTES, 1988

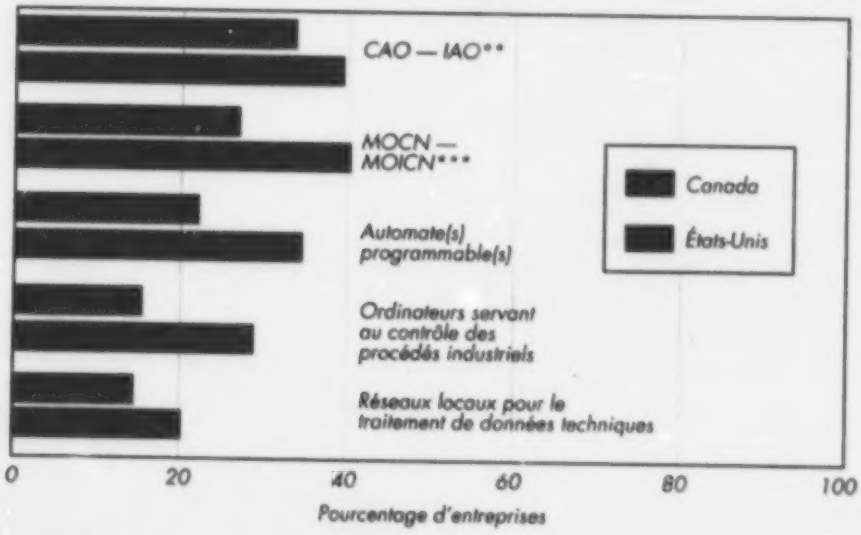

* Produits métalliques, machinerie et matériel industriel, matériel électrique et électronique, matériel de transport, instruments et produits connexes
** Conception assistée par ordinateur — Ingénierie assistée par ordinateur
*** Machine-outil à commande numérique et machine-outil informatisée à commande numérique
Données de Statistique Canada

organismes, apporteront certains éclaircissements sur les forces et les faiblesses du Canada en matière de R-D. Parmi les questions importantes à soulever, mentionnons le rôle des gouvernements et celui de l'industrie pour créer un climat propice à la R-D, sous le signe de l'innovation.

La technologie à l'œuvre dans l'entreprise

Les sociétés et les pays qui ont recours à la technologie pour devancer la concurrence possèdent certaines caractéristiques communes, soit faire des investissements judicieux en R-D et veiller à la diffusion de la technologie auprès d'éventuels utilisateurs. Ils s'assurent que les équipes de gestion et de production possèdent les moyens et la formation nécessaires pour tirer le meilleur parti de ces techniques de pointe. De plus, ils adoptent des politiques et des méthodes visant à favoriser l'adaptation de la main-d'œuvre à la nouvelle technologie. A l'heure actuelle, les pays industrialisés ont tendance à adopter certaines lignes de conduite en ce domaine, car il s'agit d'un secteur où le personnel cadre, les syndicats, les travailleurs, les enseignants et les pouvoirs publics se partagent la responsabilité.

Même si très peu d'entreprises canadiennes font de la R-D (seulement 1 700 des quelque 40 000 entreprises du secteur manufacturier), toutes feront l'acquisition, à quelques exceptions près, d'une technologie provenant de l'extérieur, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'une pièce pour le matériel de production, d'un système de contrôle des stocks, d'une licence de fabrication pour un produit en particulier ou du savoir-faire d'employés spécialisés.

En général, les entreprises canadiennes font beaucoup moins appel aux technologies de pointe que les entreprises d'autres pays. Selon un sondage mené en 1989 par Statistique Canada auprès d'entreprises de fabrication, moins de la moitié d'entre elles avaient trouvé une application pratique à une ou à plusieurs des 22 principales techniques de fabrication. De plus, ces entreprises accusent un retard sur leurs concurrents des États-Unis, pays dont les dirigeants se préoccupent sérieusement du rendement national en matière de commercialisation et d'application de la technologie.

Les PME éprouvent plus de difficulté à faire l'acquisition de la technologie et à lui trouver des applications, par manque de ressources techniques. Souvent, ces entreprises, qui ont tendance à compter sur les ressources locales ou régionales, ne peuvent trouver qu'ailleurs au Canada ou dans un autre pays les technologies optimales dont elles ont besoin. Étant donné la faible envergure de son économie et l'absence d'une masse critique de ressources scientifiques et techniques dans certaines régions, le Canada doit viser à affermir les liens entre les provinces et avec l'étranger pour aider les entreprises à profiter des ressources situées à l'extérieur de leur région. L'Institut de soudage du Canada et l'Institut canadien du plastique sont des exemples d'organismes qui poursuivent cet objectif.

Un personnel compétent : comment concilier l'offre et la demande

Le Canada aura un défi particulier à relever, soit celui de garder suffisamment de travailleurs qualifiés, capables de faire de la recherche, de transformer des connaissances en produits, en processus et en procédés de fabrication nouveaux, et de trouver des applications de la technologie dans le milieu de travail.

Au Canada, le nombre de chercheurs scientifiques et d'ingénieurs (soit 4,5/1 000 membres de la population active) est de beaucoup inférieur à celui que l'on retrouve chez nos principaux concurrents, en particulier au Japon (8,1/1 000). Le peu d'étudiants inscrits dans les universités et les collèges canadiens à des programmes de génie, de sciences et de

Une récente série d'entrevues menées par Industrie, Sciences et Technologie Canada auprès des PME a permis de mettre en lumière les principaux facteurs de la réussite en matière d'acquisition et d'application de la technologie. Les pratiques de gestion se sont classées au premier rang; l'application de la technologie doit se faire dans le cadre d'un plan d'affaires qui tient compte des effets à long terme sur l'entreprise. La compétence des employés de même que la gestion et la formation de ces employés représentent un deuxième facteur important.

Plus de 50 p. 100 des étudiants au niveau universitaire sont des femmes, mais elles ne représentent que 32 p. 100 des personnes inscrites aux programmes de premier cycle en sciences naturelles et en génie. Elles représentent une proportion encore plus faible, soit 21 p. 100 seulement, des étudiants inscrits aux cours de technologie et aux cours techniques offerts par les collèges communautaires.

Données de Statistique Canada

L'université Simon Fraser ainsi que celles de Waterloo, de Sherbrooke et de Victoria ont récemment lancé ensemble un projet-pilote de trois ans pour offrir aux étudiants canadiens inscrits à des programmes coopératifs d'études supérieures en sciences et en génie une expérience de travail dans des entreprises japonaises. Ce programme permettra à plusieurs jeunes scientifiques et ingénieurs de s'initier aux pratiques industrielles japonaises en matière de génie ainsi qu'à des recherches intéressant l'industrie canadienne.

Pelorus Navigation Systems de Calgary a lancé une stratégie en trois points — acquisitions, regroupements et R-D — pour accroître ses capacités techniques. Aujourd'hui, l'entreprise fabrique des systèmes d'atterrissage pour les aéroports d'Amérique du Nord, d'Europe, du Sud-Est asiatique et du sud du Pacifique. Pelorus a bien compris que pour être concurrentielle, il lui fallait élargir sa base de technologie, consolider sa situation financière et accroître sa capacité de production. L'entreprise a intensifié ses activités de R-D et a fait l'acquisition d'une société norvégienne qui détenait les droits sur une technologie dont Pelorus avait besoin. De plus, elle a veillé à former des regroupements stratégiques avec de grandes sociétés du secteur de l'aérospatiale d'Europe, des États-Unis et de l'Australie pour avoir accès à des technologies de pointe et à de nouveaux marchés.

Il faut relever le défi de la concurrence mondiale et de la mauvaise conjoncture économique par une réorganisation continue afin de réduire les coûts et d'accroître la productivité. Toutefois, pour réduire les coûts, il ne faudrait pas couper les dépenses aux postes de la R-D ou de la formation, car elles sont la clé d'une plus grande productivité, un investissement dans l'avenir d'ABB.

Peter Janson, P.D.G.
ABB Canada, s'adressant aux cadres supérieurs de cette entreprise à l'époque de la préparation du budget, Montréal novembre 1990

technologie s'expliquerait par la mentalité du grand public, qui ne valorise pas suffisamment ces disciplines comme choix de carrière, notamment pour les femmes.

Une hausse des investissements en S-T au Canada, supérieure aux niveaux actuels, augmenterait la demande de personnel qualifié. Selon les données les plus récentes, s'il n'y a pas un plus grand nombre d'inscriptions en génie, en sciences et en technologie, et un plus grand nombre de programmes de formation, les entreprises canadiennes pourraient connaître une grave pénurie de scientifiques, d'ingénieurs, de techniciens et de technologues, plus particulièrement dans les principaux secteurs de pointe. Il est très important que les établissements d'enseignement, les particuliers et les parents soient davantage au courant des possibilités de carrière dans ces domaines et qu'ils passent à l'action. En outre, il leur faudra s'assurer que les services de formation nécessaires sont disponibles.

Afin de soutenir la concurrence internationale, le Canada devra investir davantage dans la mise au point, la gestion et l'utilisation de la technologie. Pour accroître ses capacités sur le plan de l'innovation, il devra élaborer des stratégies précises, regroupant les initiatives des milieux industriels, syndicaux, universitaires et gouvernementaux. Il faudra de plus accorder une attention toute particulière au financement des travaux de R-D dans l'industrie, à l'acquisition de technologies optimales, particulièrement par les PME, ainsi qu'à l'offre et à la demande de travailleurs qualifiés.

Les enjeux

Quelles mesures pourraient améliorer le rendement des entreprises en matière de R-D et au chapitre de l'acquisition, de l'adoption et de la mise en œuvre de la technologie optimale ? Comment les milieux d'affaires, les établissements d'enseignement, les syndicats et les pouvoirs publics pourraient-ils conjuguer leurs efforts pour renforcer les structures nécessaires à la commercialisation et à la diffusion de la technologie au Canada ?

Que pourrait-on faire de plus pour encourager les étudiants à s'inscrire en sciences, en génie et en technologie et inciter les entreprises à offrir des postes intéressants à ces personnes qualifiées ?

Quels genres de regroupements internationaux en S-T ou dans d'autres domaines, compte tenu des priorités au pays, permettraient à celui-ci de se tenir à la fine pointe des développements à l'étranger, de participer à des projets internationaux de développement de la technologie industrielle et d'avoir accès à la technologie mise au point dans les autres pays ?

Stratégies internationales

Avec quelque 27 millions d'habitants parmi une population mondiale de plus de 5 milliards, le Canada devra de toute évidence continuer de compter sur des sources extérieures pour obtenir une grande part de la technologie dont il a besoin. Or, des mesures prises par d'autres pays afin de protéger leur avance dans certains secteurs de pointe sont à l'origine de désaccords qui risquent de limiter l'accès du Canada à ces technologies. Par contre, il existe de plus en plus d'activités de collaboration internationale pour la mise au point et l'échange de technologies, notamment dans le cadre de projets industriels de pointe. Des stratégies prudentes, axées sur les priorités nationales, peuvent aider les entreprises canadiennes à suivre le rythme de l'évolution à l'étranger, à participer à des projets internationaux en ce domaine et à s'assurer l'accès à des connaissances et à des techniques nouvelles.

Rôle plus efficace du secteur public

Au Canada, les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel dans les domaines scientifique et technologique, aussi bien directement qu'indirectement. Les conseils de subventions à la recherche universitaire, les stimulants fiscaux des gouvernements fédéral et provinciaux de même que plusieurs autres programmes offrent appui et soutien aux activités de R-D dans le secteur privé. En leur qualité d'acheteurs — bien souvent les principaux acheteurs — de produits et de services nouveaux, les pouvoirs publics peuvent aussi contribuer réellement à l'essor de la technologie par l'intermédiaire des achats publics.

Pour 1991, Statistique Canada estime que 9,7 milliards de dollars seront dépensés au poste de R-D. De ce montant, 2,8 milliards seront directement versés par le gouvernement fédéral et 700 millions par les provinces. Les institutions d'enseignement supérieur dépenseront à ce poste 2,5 milliards dont la plupart proviendront de subventions fédérales ou provinciales.

Environ 55 p. 100 des subventions fédérales financeront des activités internes de R-D. Dans plusieurs domaines, les laboratoires d'État sont au premier plan de la recherche; d'ailleurs, diverses mesures ont été prises au cours des dernières années pour s'assurer que ces activités contribuent davantage à la compétitivité de l'industrie. Citons entre autres l'adjudication d'un plus grand nombre de marchés, les initiatives visant à encourager les laboratoires à faire de la recherche pour l'industrie et la création de conseils consultatifs. Or, reste à savoir si l'on tire le meilleur parti des fonds destinés à la R-D.

Les gouvernements jouent aussi un rôle clé en adoptant des lignes de conduite visant à créer un climat économique propice aux investissements en S-T. A titre d'exemples, citons la législation sur les brevets d'invention, la politique économique, la politique environnementale, la réglementation des télécommunications et la normalisation des produits. La politique encourageant l'utilisation de subventions destinées à la recherche universitaire pour financer des travaux de R-D menés en collaboration avec l'industrie peut aussi stimuler les investissements privés.

Les gouvernements contribuent également à procurer « l'infrastructure » — laboratoires, centres de technologie, réseaux d'information technique et commerciale, organismes de normalisation, bureaux de brevets et installations de télécommunications — nécessaire à la diffusion des technologies nouvelles dans tous les milieux de l'économie. Maintenir et améliorer cette infrastructure représentent un important défi pour les secteurs privé et public.

Les associations d'affaires continuent d'insister pour que les activités scientifiques et technologiques du secteur public répondent davantage à leurs besoins.

Les enjeux

Que peuvent faire les pouvoirs publics pour s'assurer que leurs propres activités scientifiques et technologiques contribuent davantage à accroître la capacité du Canada en matière de technologie ?

Quelles contraintes le gouvernement continue-t-il d'exercer sur les investissements privés en R-D et la diffusion de la technologie ?

FINANCER LA CROISSANCE :

RECHERCHE D'INVESTISSEMENTS

Les bonnes idées restent lettre morte faute de capitaux pour les concrétiser. Ce sont les investissements qui permettent d'utiliser le matériel moderne et d'appliquer les techniques nouvelles résultant du savoir. Les nouveaux investissements sont donc essentiels à l'accroissement continu de la productivité et à l'augmentation du niveau de vie.

Ce chapitre traite des défis que le Canada devra relever afin de trouver des investissements.

RECHERCHE D'INVESTISSEMENTS

LES CAPITAUX D'INVESTISSEMENT SONT ESSENTIELS À L'ACCROISSEMENT **continu de la productivité et à l'amélioration du niveau de vie. L'augmentation des investissements se traduit par une économie en expansion, source d'emplois meilleurs et plus nombreux.**

Dans une société fondée sur l'informatique, à mesure que l'intégration des marchés financiers se poursuit et que les pays réduisent les barrières à l'investissement, les investisseurs peuvent transférer très facilement des fonds d'une partie du globe à l'autre, augmentant ainsi la concurrence au chapitre des capitaux d'investissement. Pour attirer ces capitaux en nombre suffisant, l'économie canadienne doit avant tout offrir un climat favorable à l'investissement, ce qui suppose notamment un régime fiscal semblable à celui des pays concurrents.

RECETTES FISCALES DANS LES PAYS DU GROUPE DES SEPT EN 1989 — POUR TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT (EN POURCENTAGE DU PIB)

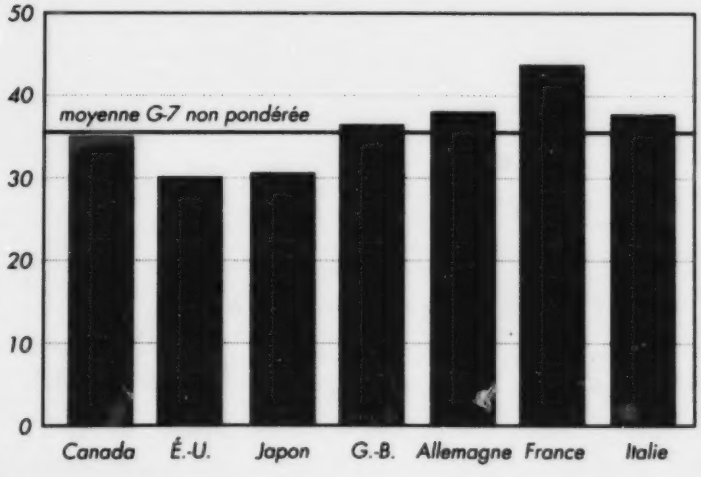

Données de l'OCDE

Une fiscalité juste et pertinente

Le régime fiscal (impôt des particuliers, impôt des sociétés, taxes de vente et d'accise) joue un rôle critique dans le maintien d'un climat stable, favorable à l'investissement. Afin d'accroître la compétitivité de l'économie canadienne, il faut tenir compte de l'ensemble du fardeau fiscal et de la force des différents éléments des régimes fiscaux de tous les ordres de gouvernement.

Abstraction faite de la gestion de la situation financière du Canada et de la dynamique des marchés, la pierre angulaire des initiatives prises par le gouvernement fédéral dans cette course à la compétitivité du pays a été la réforme du régime fiscal. Au cours des dernières années, cette réforme a permis d'élargir l'assiette de l'impôt, d'abaisser les taux fédéraux d'imposition et de réduire le recours à des stimulants qui faussaient les règles du marché. Grâce à cette réforme, la structure fiscale du Canada est désormais plus conforme à celle de ses concurrents et tient davantage compte des résultats concrets que des efforts déployés. Le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants (TVF) par la taxe sur les produits et services (TPS) — soit une taxe à la valeur ajoutée comme dans tous les pays du groupe des sept, sauf aux États-Unis — a éliminé les pénalités fiscales imposées aux fabricants et a amélioré la compétitivité des exportateurs canadiens. De plus, la réforme fiscale a fourni au gouvernement fédéral une source de recettes plus sûre et plus régulière pour faire face à ses engagements courants et réduire son déficit.

Malgré les changements importants résultant de cette réforme par laquelle le gouvernement cherchait à améliorer le régime fiscal, il existe sans doute d'autres moyens de réduire les obstacles à la bonne marche du marché intérieur des capitaux. Par exemple, les stimulants actuels en faveur de la R-D feront l'objet d'un examen pour déterminer comment les appliquer plus facilement et avec plus d'efficacité. Par ailleurs, il sera important de préciser les domaines où la fiscalité fédérale et celle des provinces pourraient être rationalisées et harmonisées.

Le régime fiscal canadien doit poursuivre plusieurs objectifs. Il doit prévoir des revenus suffisants pour appuyer d'importants programmes et services publics, être juste et équitable, favoriser la compétitivité internationale, encourager les investissements dans les entreprises à risque et s'appliquer facilement et uniformément tant à l'échelon fédéral que provincial.

Les enjeux

Comment s'assurer que le régime fiscal canadien ne renferme pas d'obstacles à la compétitivité ?

Comment harmoniser la fiscalité fédérale et celles des provinces ?

COÛT RÉEL DU CAPITAL
COMPARAISON INTERNATIONALE

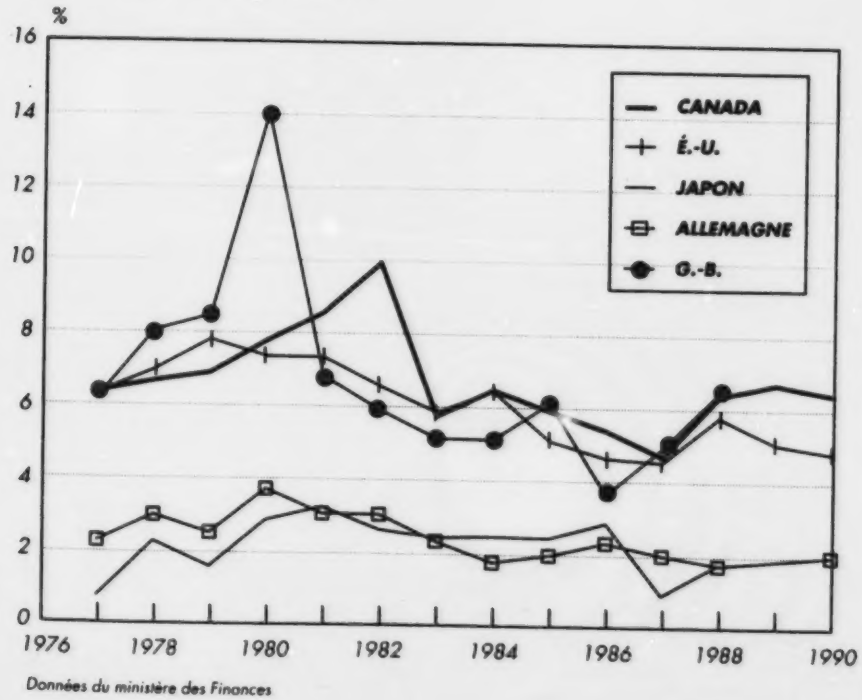

Données du ministère des Finances

Le coût réel des capitaux (redressé en fonction de l'inflation) comprend le coût de la dette et le financement des actions. Ce dernier inclut l'émission d'actions et les bénéfices non répartis, ceux-ci étant plus importants. La principale variante au chapitre du coût des capitaux dans ces différents pays provient du risque des investissements.

Le coût élevé du capital pour fins de recherche et de développement au Canada correspond au taux comparativement bas de l'investissement industriel en ce domaine.

Rapport final du Comité de financement de l'innovation industrielle
Conseil consultatif national des sciences et de la technologie

Les investisseurs au Canada ne sont pas très ouverts au financement d'entreprises dont l'actif est intellectuel et immatériel...

Rapport Objectif 2000
Chambre de commerce du Canada

Accessibilité des capitaux

Le coût des capitaux influence également les décisions d'investissement. S'il est élevé, les investissements seront plus faibles et plus ou moins limités aux projets permettant d'obtenir des gains à court terme et ce, aux dépens des projets à long terme. Cela s'explique par la tendance à éviter les projets dont la période de récupération est longue et comporte des risques. Seules les sociétés qui disposent de capitaux à bas prix peuvent se concentrer davantage sur des stratégies à long terme, telles que l'amélioration du rendement de la productivité, l'abaissement des coûts de revient, la mise au point de nouveaux produits ou encore l'accroissement de la part de marché.

Au Canada et aux États-Unis, le coût des capitaux a relativement été élevé par rapport à celui des principaux concurrents comme l'Allemagne et le Japon, ce qui a nui à la compétitivité. Le coût inférieur des capitaux en Allemagne et au Japon est principalement attribuable aux investissements moins risqués résultant, du moins en partie, d'une plus grande stabilité économique et d'une inflation moins élevée dans ces économies. Les initiatives du gouvernement du Canada visant à contrôler le déficit, à réduire l'inflation et à accroître l'épargne par rapport à la consommation devraient permettre de réduire le coût des capitaux, mais il faudra un certain temps pour en ressentir pleinement les effets.

En plus des coûts, l'accessibilité du capital, en particulier dans le cas des capitaux propres, est aussi un enjeu important pour certains secteurs de l'économie canadienne. Cette question est fréquemment soulevée par les PME et les chefs d'entreprise dans les secteurs à haut risque (souvent des secteurs de pointe). De nombreux rapports font état de projets et d'entreprises ayant eu du mal à obtenir le capital nécessaire. Par ailleurs, il semblerait que les fonds de capital-risque ne joueraient pas pleinement leur rôle dans la mesure où ils sont davantage accordés au secteur traditionnel qu'au domaine de la haute technologie.

Ajoutons que les institutions financières et les chefs d'entreprise ne se comprennent pas toujours. Les institutions excellent dans l'évaluation des investissements de type classique, en particulier dans le secteur des ressources naturelles, mais non pas dans celle des secteurs de pointe. Quant aux chefs d'entreprise, ils n'abordent pas toujours ces institutions de la bonne manière; en effet, ils ne leur fournissent pas les renseignements, les plans et les données financières nécessaires pour étayer leurs demandes de financement.

Le Canada doit encourager les investissements améliorant la productivité à long terme afin de mener à bien des travaux de R-D et de profiter des possibilités offertes par l'Accord de libre-échange et les autres initiatives de libéralisation du commerce.

L'enjeu

Quelles sont les mesures nécessaires à la diminution du coût des capitaux au Canada et ce, de façon continue ?

Le Canada a besoin d'un système diversifié de financement des entreprises améliorant l'accès aux capitaux destinés à l'investissement dans l'entreprise et à l'expansion.

Les enjeux

Que changer au secteur financier canadien pour améliorer l'offre de capitaux, tout en assurant une répartition valable de ressources financières rares à trouver ?

Quelles mesures prendre pour atténuer le manque apparent de compréhension mutuelle entre les institutions financières et leurs clients ?

Compétitivité des services financiers

Des institutions financières fiables et efficaces facilitent le mouvement des fonds entre prêteurs et emprunteurs ainsi qu'entre épargnants et investisseurs. Pour améliorer davantage les marchés financiers canadiens, qui sont parmi les plus dynamiques au monde, le gouvernement fédéral lançait en septembre 1990 un programme complet de réformes à l'intention des institutions financières soumises aux règlements fédéraux. Ces réformes comprennent des dispositions qui seront profitables aux fournisseurs et à la clientèle des services financiers. La création d'institutions spécialisées permettra, de plus, d'améliorer le système canadien au chapitre du capital-risque.

Même si les règlements sont une caractéristique de tout système financier, un tel système a toujours un coût. Au Canada, les divers domaines de compétence fédérale et provinciale se recoupent, entraînant donc la possibilité de coûts excessifs pour les institutions financières. Le fait de ne pas résoudre de façon satisfaisante ces questions de compétences risque de créer, pour les clients canadiens de ces services financiers et les institutions elles-mêmes, un handicap sur le plan international, surtout lorsque des questions semblables sont en train d'être résolues dans d'autres organismes, telle la Communauté européenne.

Les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral s'arrêtent sur plusieurs de ces questions et suggèrent une meilleure collaboration entre les divers ordres de gouvernement afin de réduire le recoupement et le double emploi, en particulier au chapitre de la réglementation des sociétés de fiducie, et de mieux coordonner les activités de réglementation des marchés financiers, les négociations internationales et l'établissement de normes régissant les marchés financiers.

Le cadre réglementaire du Canada doit encourager la création de services financiers de premier ordre.

L'enjeu

Comment pourrait-on minimiser le coût de ce recoupement de la réglementation ?

Financement de l'infrastructure publique

Les investissements, tant privés que publics, au chapitre du capital productif et de l'infrastructure sont la clé de toute croissance soutenue de la productivité et d'un niveau de vie élevé. Les investissements productifs du secteur privé et ceux du secteur public au chapitre de l'infrastructure étant reliés (ces derniers provenant surtout des provinces et des municipalités), il faut leur accorder une égale importance pour assurer l'accroissement de la productivité. Par exemple, un réseau moderne de moyens de transport permet aux entreprises d'acheminer plus

INVESTISSEMENTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (1970-1989)

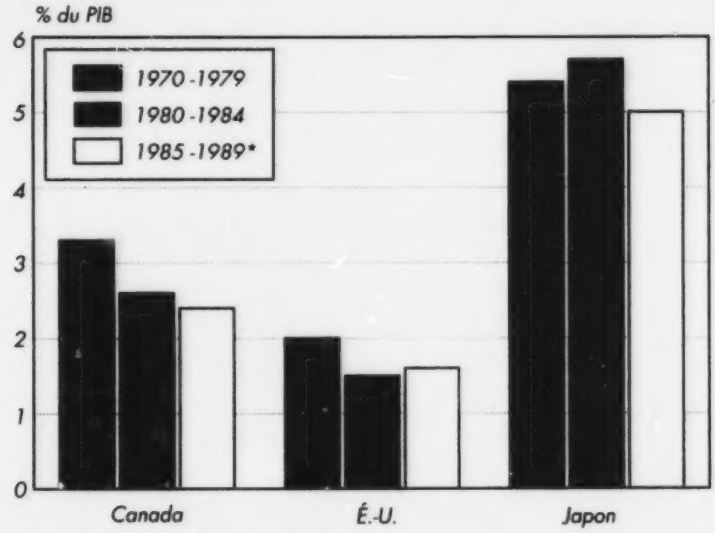

** Données pour les États-Unis disponibles jusqu'à 1988*
Données de l'OCDE

efficacement produits et services; une infrastructure de pointe dans le domaine des communications leur permet de mieux servir leur clientèle, partout dans le monde.

Le secteur privé a fait d'importants investissements au cours des six dernières années, mais le secteur public n'en a pas fait autant. Voilà qui explique en partie le ralentissement de la productivité, selon certains observateurs. Aux États-Unis, la part du PIB réservée aux investissements publics a été plus faible alors qu'au Japon, pays qui connaît une forte croissance de sa productivité, on consacre des ressources considérables à ce genre d'investissement.

Même si les investissements au chapitre de l'infrastructure de base peut améliorer la productivité, les coûts d'entretien et d'expansion sont toutefois très élevés. De plus, puisque les administrations publiques imputent rarement aux utilisateurs la totalité des coûts reliés à l'infrastructure mise en place, il est souvent difficile de savoir si les modes d'utilisation reflètent les besoins réels de la société, ou simplement ceux des particuliers ou des entreprises qui utilisent un bien relativement gratuit. En se fondant davantage sur les lois du marché pour fixer les prix de l'utilisation de l'infrastructure publique, les gouvernements pourraient sans doute s'assurer de fournir aux Canadiens des biens et des services de qualité et répondant mieux à leurs besoins. La politique de recouvrement des coûts conjuguée à des initiatives telles que le transfert de l'administration des aéroports aux autorités locales sont parmi les moyens utilisés actuellement pour s'assurer que les investissements au chapitre de l'infrastructure répondent aux besoins tant des secteurs public que privé.

Pour jouir d'une économie saine, il faut disposer d'un réseau moderne et en bon état d'infrastructures publiques.

L'enjeu

Étant donné l'importance de l'infrastructure pour améliorer la productivité du Canada, comment décider des priorités dans le domaine des investissements au chapitre de l'infrastructure, et de quelle manière les financer, compte tenu des différents domaines de compétence et des contraintes financières imposées à toutes les administrations publiques ?

COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ INTÉRIEUR :

NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

La compétitivité des Canadiens sur le marché extérieur commence sur le marché intérieur. Nombre de Canadiens peuvent citer des textes de loi et des règlements qui, selon eux, ont annihilé leurs efforts pour soutenir la concurrence. Souvent, ces lois et ces règlements ont été adoptés pour servir des objectifs importants. Il est évident, toutefois, que l'effet conjugué des diverses lois et des divers règlements peut donner lieu à des résultats tout à fait contraires et faire ressortir l'inefficacité de la réglementation.

Ce chapitre cherche à évaluer si les règlements régissant le marché canadien ont toujours leur raison d'être, étant donné l'évolution du monde aujourd'hui, et s'il est possible d'atteindre les objectifs fixés d'une manière plus novatrice sans nuire à la compétitivité de l'économie.

POLITIQUES RÉGISSANT LA COMPÉTITIVITÉ

POUR ASSURER À LONG TERME LA PRODUCTIVITÉ DU CANADA ET **la compétitivité des entreprises installées au pays, il faut adopter des lois et des règlements complémentaires régissant de façon uniforme le marché intérieur afin de tirer le meilleur parti des ressources humaines, matérielles et financières. C'est dire que les politiques-cadres et la réglementation devront permettre d'atteindre les objectifs fixés pour que les entreprises canadiennes puissent soutenir la concurrence sur les marchés intérieur et extérieur. Les gouvernements devront veiller à offrir des services publics les plus efficaces possible. Il faudra aussi éliminer les barrières au commerce interprovincial que les gouvernements du Canada ont eux-mêmes édifiées, barrières qui désavantagent les consommateurs canadiens et limitent la compétitivité des entreprises canadiennes à l'échelle nationale et internationale.**

La compétitivité du Canada sur les marchés intérieur et extérieur n'ira pas sans un certain nombre de politiques-cadres :

La **politique de concurrence** est un facteur clé de toute politique visant à rendre plus dynamique et compétitive l'économie de marché. En favorisant une saine rivalité entre les entreprises, cette politique a pour effet de multiplier les choix pour les consommateurs et d'intensifier les pressions qui donnent lieu à une innovation constante sur le marché des biens et des services. Au Canada, la *Loi sur la concurrence*, modifiée en 1986, renferme diverses dispositions pénales et non pénales régissant les pratiques et les transactions commerciales (y compris les fusions) pouvant nuire à la concurrence. Cette loi contient aussi des dispositions particulières touchant les consortiums d'exportation, les entreprises en participation et les accords de spécialisation, dispositions qui facilitent la collaboration entre les entreprises canadiennes et, partant, les aident à soutenir la concurrence que leur livrent les grandes sociétés étrangères. Avec la libéralisation des échanges commerciaux et la mondialisation du commerce, les marchés intérieurs acceptent mieux la concurrence livrée par les biens et les services étrangers. Le Canada devra veiller constamment à ce que la concentration des entreprises sur certains marchés canadiens permette à ces dernières de soutenir la concurrence étrangère et de demeurer compétitives sur le marché intérieur.

La **législation sur la constitution en société et la faillite** influe sur l'exploitation des entreprises canadiennes. La *Loi sur les sociétés par actions* et la *Loi sur la faillite* régissent la création et la dissolution des sociétés par actions; les relations entre actionnaires, entre la direction et les actionnaires, et entre débiteurs et créanciers; et, dans le cas de faillites, la répartition de l'actif de l'entreprise insolvable. Le gouvernement a entrepris la révision de ces lois afin de s'assurer qu'elles continuent d'appuyer les entreprises canadiennes qui cherchent à demeurer compétitives sur les marchés internationaux, tout en créant au pays un climat favorable aux investissements et en protégeant les droits des actionnaires, des créanciers, etc. Le Parlement a été saisi d'un projet de réforme de la *Loi sur la faillite*, projet de loi qui porte notamment sur la marge de manœuvre accordée aux débiteurs viables selon toute probabilité, mais insolvables. De plus, la *Loi sur les sociétés par actions* est en cours de révision pour comprendre des règlements régissant les offres publiques d'achat et les transactions d'initiés.

La **législation sur la propriété intellectuelle** (brevets, marques de commerce, droits d'auteur) retient plus que jamais l'attention sur le plan international, l'activité économique étant de plus en plus fondée sur les connaissances. Les entreprises qui consentent d'importants investissements en R-D veulent évidemment protéger leurs droits d'exclusivité et font valoir que la qualité de cette protection a un effet direct sur leurs décisions d'investissement. Il est également dans l'intérêt des Canadiens d'obtenir un accès raisonnable et sûr aux technologies qui ont été mises au point à l'étranger et que les entreprises canadiennes veulent appliquer. Il s'agit d'établir des règles internationales et nationales équitables pour protéger les droits des propriétaires de biens intellectuels sans pour autant restreindre indûment l'accès à la technologie pour ses utilisateurs éventuels, règles qui doivent aussi permettre au Canada de soutenir la concurrence d'autres pays industrialisés cherchant des investissements dans ce domaine.

La **réglementation des monopoles** a un effet direct sur la capacité du secteur réglementé de suivre l'évolution économique et technologique. Étant donné que la plupart des entreprises dépendent dans une très large mesure des produits ou des services des monopoles réglementés (notamment les télécommunications), la compétitivité de l'industrie canadienne sera largement fonction de l'efficacité et de l'esprit d'innovation manifestés dans ces secteurs. Quant à la réglementation des monopoles, dont un grand nombre subissent de rapides transformations en raison de la technologie, il faudra l'envisager sous une nouvelle perspective afin de poursuivre d'autres objectifs importants, comme l'équité, sans nuire à l'innovation et à l'efficacité au sein de l'industrie.

Les restrictions à la propriété étrangère, les barrières à l'investissement ainsi que la réglementation des marchés financiers jouent un grand rôle dans les décisions d'investissement. Les gouvernements des pays industrialisés ont réussi dans une certaine mesure à réduire les barrières officielles à l'investissement, mais la plupart, comme le Canada, maintiennent des restrictions de fait dans des secteurs industriels clés. Les principaux partenaires industriels du Canada ne se sont pas encore attaqués sérieusement aux obstacles moins apparents — structure du marché, liens avec les banques et les propriétaires, propriétés de l'État. Un régime international plus ouvert avantagerait les entreprises canadiennes en leur permettant d'investir plus facilement à l'étranger dans le cadre de leur stratégie de création d'entreprises à l'extérieur du pays.

Les politiques-cadres jouent un rôle important car elles déterminent la capacité des entreprises à s'adapter aux tendances du marché. Ces politiques doivent en outre être conformes aux besoins des entreprises canadiennes afin que ces dernières puissent tirer parti d'une économie intérieure compétitive à l'échelle internationale.

L'enjeu

Étant donné la rapide évolution de la technologie, la mondialisation du commerce et l'apparition de nouveaux débouchés, en quoi faudra-t-il modifier les politiques-cadres pour permettre à l'industrie de demeurer compétitive ?

Des normes rigoureuses en matière de rendement des produits, de leur sécurité et de leurs répercussions sur l'écologie contribuent à la création et à l'amélioration d'un avantage concurrentiel. Elles poussent les entreprises à accroître la qualité, à améliorer la technologie et à faire des concessions dans les domaines qui préoccupent particulièrement le consommateur (et la société).

Michael Porter
The Competitive Advantage of Nations

L'autoréglementation en action...

Ce thème [...] invite à une gestion responsable du cycle de vie des produits, c'est-à-dire du début, à partir du laboratoire, jusqu'à la fin du processus, soit la destruction des déchets. Cela signifie que tous, y compris les employés, doivent s'engager en ce sens.

Programme de gestion responsable — Un engagement total
Association canadienne des fabricants de produits chimiques

Une réglementation efficace

Les gouvernements exercent leurs pouvoirs de réglementation en fonction de divers objectifs (économie, environnement, santé et sécurité, affaires sociales). Cependant, toute cette réglementation a des effets directs sur la nature et l'envergure des activités et des services économiques, et peut toucher directement la compétitivité internationale des entreprises. La nature de la réglementation, sa valeur et la façon de contrôler ou de définir l'activité économique ont des répercussions sur la compétitivité du Canada, répercussions qui sont loin d'être toutes négatives. Ainsi, une réglementation efficace de la sécurité au travail contribue à réduire le nombre d'accidents et, partant, l'absentéisme ainsi que les indemnités d'accident du travail versées par les employeurs. En outre, la réglementation sur l'environnement, source de nouveaux marchés pour la vente de matériel visant le contrôle de la pollution, peut améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne.

Les règlements et les méthodes de contrôle sont depuis toujours les moyens par lesquels les gouvernements du Canada exercent leurs pouvoirs de réglementation. Il existe, toutefois, un certain nombre d'autres façons, plus novatrices, d'atteindre les mêmes objectifs. Dans le domaine de l'environnement, par exemple, on s'intéresse de plus en plus à la mise en œuvre de stimulants faisant appel au marché. Contrairement aux mesures traditionnelles de réglementation, ces outils du marché permettent de mieux atteindre les objectifs souhaités. Au Canada, ces mécanismes sont particulièrement importants pour le secteur des richesses naturelles où de nombreuses entreprises doivent faire des investissements considérables pour satisfaire à des normes plus élevées tout en affrontant la vive concurrence des prix sur les marchés internationaux. Citons par exemple les échanges de droits d'émission, l'augmentation des droits d'accès aux décharges publiques en vue de promouvoir le recyclage et de réduire la production de déchets ou les « taxes vertes » visant à réduire la pollution et à favoriser les économies de carburant.

Ces dernières mesures ont pour objectif ultime d'inciter les entreprises à tenir compte des facteurs écologiques dans leurs pratiques commerciales habituelles. Mentionnons, par exemple, le *Programme de gestion responsable* de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques qui oblige tous ses membres à adopter une optique du cycle de vie utile dans la gestion des produits chimiques qu'ils fabriquent. A la longue, l'adoption de mesures de ce genre, de l'avis de nombreux analystes, permettra d'améliorer la compétitivité intérieure plutôt que de la restreindre.

Les gouvernements réglementent désormais une vaste gamme d'activités pour atteindre un certain nombre d'objectifs (environnement, santé et sécurité, équité en matière d'emploi). Il faut s'assurer que cette réglementation n'empêche pas les entreprises canadiennes d'affronter la concurrence étrangère.

L'enjeu

Comment améliorer la réglementation pour atteindre les objectifs fixés en matière de qualité, de sécurité et d'équité dans la société canadienne, de façons qui concourent à la compétitivité de l'économie ?

Intégration du marché intérieur

La plupart des sociétés canadiennes ont été créées pour offrir des biens et des services sur un marché intérieur local. Dès qu'elles connaissent un certain succès et une certaine croissance, ces sociétés cherchent de nouveaux débouchés afin d'augmenter leur chiffre d'affaires et leur rentabilité. Le mode d'organisation du marché intérieur a donc une influence profonde sur l'expansion des entreprises, sur leur fonctionnement pour exploiter les possibilités offertes sur le marché intérieur ou à l'étranger ainsi que sur leur compétitivité.

Les barrières au commerce interprovincial qui entravent la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes au Canada affaiblissent la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés intérieur et extérieur, situation unique étant donné que les concurrents étrangers des entreprises canadiennes ne se heurtent pas aux mêmes obstacles sur leur propre marché intérieur. En d'autres mots, en conservant ces obstacles (lire : « diviser pour régner »), le Canada nuit à sa compétitivité.

Ces barrières s'amenuisent, mais fort lentement, l'une après l'autre. Les ententes interprovinciales conclues après des années d'effort commencent à être mises en œuvre, éliminant ainsi les obstacles aux achats publics de biens, aux pratiques de commercialisation de la bière ainsi que des produits alimentaires et agricoles. De plus, au cours des deux dernières années, les gouvernements des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique ont conclu des accords sur leurs méthodes d'achats publics.

En revanche, les 12 pays de la Communauté européenne s'orientent résolument vers la concentration des marchés et ce, dès 1992. Afin de tirer profit de tous les avantages concurrentiels de l'économie intérieure — même si elle est plutôt de faible envergure —, les gouvernements du pays devront se concerter pour créer un marché intérieur complètement intégré. Reconnaissant que cette réforme tarde depuis longtemps, le gouvernement fédéral préconisait, dans *Bâtir ensemble l'avenir du Canada — Propositions*, la préparation de deux amendements constitutionnels complémentaires afin d'aider le Canada à atteindre ces objectifs. En particulier, le gouvernement vise un marché commun moderne afin de garantir la mobilité des personnes, des marchandises et des capitaux ainsi qu'une nouvelle forme de collaboration qui permettrait aux différents ordres de gouvernements de prendre collectivement des décisions en vue d'améliorer le fonctionnement de l'union économique.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer avec les gouvernements provinciaux afin de réduire, d'ici 1995, les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre entre les provinces.

L'enjeu

Quelles autres dispositions faudra-t-il prendre pour inciter les provinces à collaborer en vue de créer un marché intérieur intégré d'ici 1995 ?

Il existe au Canada des barrières au commerce interprovincial dans divers domaines, comme la politique des achats publics, les pratiques commerciales des régies des alcools, les projets de travaux publics, les offices de gestion de l'offre, les programmes de subventions, la publicité, les bureaux de crédit, les règlements sur le camionnage, les primes d'encouragement au développement industriel ainsi que l'accès aux professions libérales et leur pratique.

Les barrières au commerce interprovincial appauvrissent les Canadiens, les divisent et réduisent leur aptitude à relever le défi de la concurrence internationale. Elles ne peuvent plus être tolérées. [...] Selon certaines données, les économies réalisées par la création d'un seul marché intégré totaliseraient plus de 6 milliards de dollars.

Canada 1993 (Plan pour la création d'un seul marché économique au Canada) Association des manufacturiers canadiens, avril 1991

Services publics

Les gouvernements offrent d'importants services, tels que l'enseignement, la santé, les transports et les travaux publics, qui influent directement sur la compétitivité de l'économie et sur la population active. Depuis 1984, le gouvernement fédéral a pris plusieurs décisions importantes au chapitre de la gestion des programmes, notamment la privatisation des sociétés d'État, l'établissement de prix plus compétitifs et de mécanismes plus économiques de recouvrement des coûts pour les biens et les services fournis par l'État, tout en donnant aux gestionnaires une plus grande marge de manœuvre afin qu'ils puissent améliorer leurs services et en augmenter l'efficacité. Les gouvernements provinciaux cherchent, eux aussi, à être plus efficaces. De toute évidence, étant donné les défis qui se posent, ces décisions ne sont pas suffisantes. Il importe que les gouvernements trouvent des moyens ingénieux d'accroître la productivité et de mieux utiliser les ressources allouées aux services qu'ils offrent. A ce chapitre, les ministres fédéral et provinciaux des Finances ont annoncé, en janvier 1991, la tenue d'une étude sur le coût de la gestion du gouvernement et des dépenses de l'État.

Une autre décision importante découlant des propositions constitutionnelles du gouvernement touche un certain nombre de dispositions pour rationaliser l'administration des programmes du gouvernement et ce, afin de fournir de meilleurs services aux Canadiens.

Les Canadiens s'attendent à ce que les gouvernements et les institutions leur offrent des services efficaces et novateurs.

L'enjeu

Quelles dispositions faut-il prendre pour rendre plus efficaces l'offre et la demande des biens et des services fournis par les gouvernements et les sociétés d'État ?

POUR UN COMMERCE PLUS SÉLECTIF :

MARCHÉS ET COMMERCIALISATION

Pays de 27 millions d'habitants, le Canada partage la planète avec plus de 5 milliards de personnes; il va de soi que sa prospérité reste inextricablement liée à l'économie mondiale. Les quatre chapitres précédents portaient sur la nécessité d'améliorer la *capacité* concurrentielle du Canada dans l'économie mondiale grâce à une collaboration accrue entre Canadiens et à de meilleures politiques nationales. Cependant, même si le Canada relève ce défi, ses efforts resteront vains s'il n'a pas l'*occasion* de se faire valoir.

Ce chapitre examine comment augmenter les occasions pour le Canada de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

LE CANADA : UN PARTENAIRE COMMERCIAL

LA PROSPÉRITÉ DU CANADA EST LIÉE À L'ÉCONOMIE MONDIALE. **L'augmentation du volume du commerce international est de deux fois supérieure à celle de la production mondiale depuis la Seconde Guerre. Pour sa part, le Canada compte deux fois plus maintenant sur le commerce extérieur, qui correspond à plus de 30 p. 100 de son PIB. Dans l'économie canadienne, les exportations sont un des principaux moteurs de la croissance et de la création d'emplois et les importations ont permis aux Canadiens de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Le Canada, qui a largement profité de la libéralisation des échanges, se situe au huitième rang des principaux pays exportateurs. Cependant, la tendance vers la mondialisation de l'industrie et du commerce, la technologie et la circulation des capitaux contribuent à relier davantage l'économie du Canada à celle de ses principaux concurrents. Cette interdépendance croissante entraîne avec elle la reconnaissance de la dimension internationale de la politique intérieure.**

Le Canada vise de plus en plus à exporter des produits à valeur ajoutée. En 1975, il exportait principalement des matières premières au Japon. L'industrie forestière fournissait des rondins et de la pâte à papier et le secteur agricole, des céréales et des graines d'oléagineux. Aujourd'hui, les biens transformés représentent environ 40 p. 100 des exportations canadiennes. L'industrie forestière fournit des produits dérivés du bois servant à la construction de maisons préfabriquées et le secteur de l'agro-alimentaire exporte des repas prêts-à-servir ainsi que des boissons.

Le premier chapitre fait état de certains grands changements qui caractérisent l'économie mondiale. Dans ce contexte, il est impératif que le Canada s'adapte rapidement à de tels changements en raison de la faible envergure de son marché intérieur, de sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs et de l'exploitation de ses ressources naturelles au cours des années.

Au pays, 30 p. 100 du PIB sont directement liés aux ventes à l'étranger, comparativement à 14 p. 100 pour le Japon et 10 p. 100 pour les États-Unis, principaux partenaires commerciaux, et pour cette raison, il est critique que le Canada devance la concurrence internationale. Ajoutons que le pays dépend aussi largement du marché américain, qui importe plus de 75 p. 100 des biens et des services canadiens. Les produits fabriqués à

LE CANADA : UN PARTENAIRE COMMERCIAL
Exportations canadiennes — 1990

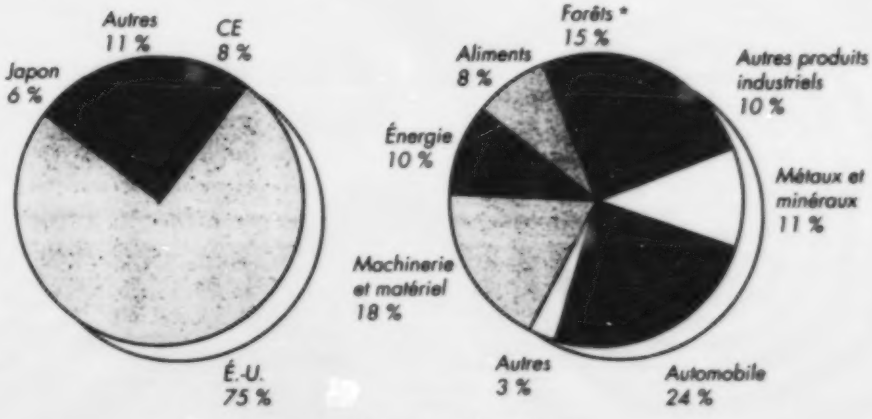

148 milliards de dollars

* Les chiffres ont été arrondis.

Données de Statistique Canada

partir des ressources naturelles représentent une partie importante des biens exportés par le Canada, soit 48 p. 100. Le Canada compte un grand nombre de PME, axées principalement sur le marché intérieur. Aussi, plus de la moitié des exportations canadiennes sont assurées par moins d'une centaine d'entreprises.

Une politique commerciale à l'image de la réalité internationale

Évolution des échanges commerciaux
Les années 80 ont été marquées par une baisse des tarifs dans la plupart des pays, mais aussi, paradoxalement, par une augmentation des barrières non tarifaires, notamment par un recours de plus en plus fréquent aux lois sur les pratiques commerciales déloyales. Bien que certaines de ces barrières non tarifaires visent à protéger les producteurs locaux, d'autres sont manifestement conçues pour favoriser les investissements directs des entreprises transnationales sur les marchés intérieurs afin de créer des emplois, stimulant de ce fait le commerce à l'intérieur de certaines régions de l'Europe, du Pacifique et d'ailleurs.

Compte tenu de sa réalité industrielle et de sa dépendance sur le plan du commerce, le Canada devra réagir à ces pressions en adoptant des politiques ouvertes en matière de commerce, d'investissement et de technologie ainsi que des stratégies rationnelles d'accès aux nouveaux débouchés et, de plus, en intensifiant la collaboration en vue du développement des marchés et des produits. Aussi est-il essentiel que la politique intérieure et la politique extérieure de même que les gestes qui seront posés permettent au Canada de mieux soutenir la concurrence étrangère. En collaboration avec les partenaires étrangers, il s'agit de régler les différends qui freinent le commerce international, tout en ne négligeant pas ceux qui existent à l'intérieur des frontières.

Pour chaque économie et pour le monde entier, la libéralisation des échanges est une « bonne idée ». Pour les principaux pays industrialisés, cette libéralisation est le seul moyen de s'assurer un milieu mondial satisfaisant, notamment parce que la seule autre possibilité n'est pas le statu quo, mais une protection accrue.

Martin Wolf
Tiré d'un guide de la Banque mondiale sur la ronde de l'Uruguay pour les négociations multilatérales sur le commerce, 1987

Chaque pays est aux prises avec certains secteurs difficiles et qu'il aimerait protéger. [...] Or, tous les pays peuvent invariablement compter sur certains secteurs concurrentiels qui leur permettront de réaliser des bénéfices en ayant un plus grand accès aux marchés d'exportation. Une série de faiblesses est donc compensée par une seconde série de forces.

Arthur Dunkel, directeur général du GATT, Tokyo juin 1990

JAPON – É.-U. – COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – CANADA
Exportations — 1989
(en milliards de dollars US)

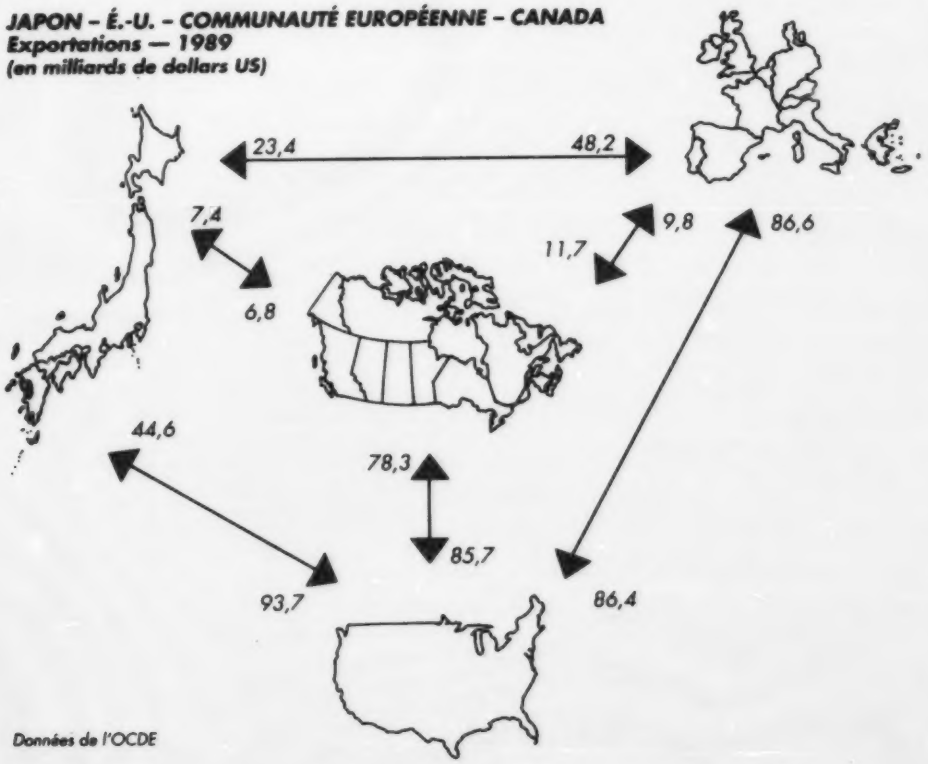

Données de l'OCDE

Le changement qui a le plus marqué l'économie internationale au cours des quatre dernières décennies a été l'importance et la nature des relations internationales. Toujours plus serrées et plus complexes, ces relations stimulent l'intérêt international, au moins entre pays industrialisés, dépassant les frontières et les questions nationales. Il sera beaucoup plus difficile d'élaborer des règles internationales sans se préoccuper des frontières qu'il ne l'a été quand le GATT a été institué afin d'uniformiser les modalités de mouvement des marchandises d'un pays à un autre.

Sylvia Ostry
Conférence internationale de l'OCDE sur
***La technologie et l'économie globale*, Montréal, février 1991**

La société Alias Research Inc. de Toronto présente un exemple spectaculaire des gains que permettent de réaliser les marchés extérieurs. Ce concepteur de logiciels industriels a vu son chiffre d'affaires passer de 1,2 million de dollars en 1986 à près de 14 millions en 1990. Alias réalise 85 p. 100 de son chiffre d'affaires sur les marchés d'exportation, dans 14 pays.

Pour protéger ses intérêts commerciaux sur la scène internationale, le Canada a principalement fait appel au système commercial multilatéral, soit l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le bon fonctionnement du GATT empêche les superpuissances économiques d'exercer sur le commerce international une domination à la mesure de leur puissance et de leurs intérêts. Les règles et les règlements du GATT cherchent à imposer un certain contrôle sur le marché international de même qu'à favoriser une libéralisation croissante des échanges. Le Canada reste profondément attaché au GATT et vise un meilleur accès aux marchés extérieurs pour tous les pays signataires. Il continue également de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de la présente ronde de l'Uruguay des négociations multilatérales pour améliorer le champ d'action du GATT, entre autres au chapitre des subventions agricoles, et l'étendre à de nouveaux domaines comme la propriété intellectuelle, les investissements liés au commerce, le commerce des services. Le gouvernement fédéral a travaillé en étroite collaboration avec les provinces et le secteur privé pour arriver à une entente sur chaque point des négociations, aussi bien sur les stratégies de négociation que pour éviter toute éventuelle difficulté dans l'application d'une entente future.

Le Canada s'intéresse avant tout à la mise au point d'un système multilatéral valable, servant de cadre aux relations commerciales, et veille à empêcher toute éventuelle action unilatérale par les superpuissances économiques. Toutefois, en raison de l'évolution rapide du commerce mondial, le GATT ne suffit plus à veiller à tous les intérêts commerciaux.

Pour assurer sa compétitivité industrielle ainsi que l'accès à son principal marché d'exportation de biens et de services à valeur ajoutée et protéger ses intérêts face à la montée du protectionnisme américain, le Canada a conclu en 1988 une entente globale avec les États-Unis, soit l'Accord de libre-échange. S'inspirant du GATT tout en ayant une plus grande portée, l'Accord prévoit de nouvelles mesures bilatérales pour régler les différends commerciaux.

Même si le marché américain est d'une importance capitale pour le Canada, celui-ci compte également sur ses liens avec d'autres pays.

La récente décision de discuter avec les États-Unis et le Mexique la possibilité d'un accord tripartite s'inscrit dans la logique de cette approche à deux volets — multilatérale et bilatérale — des échanges. Sur le plan géographique, ce marché serait le plus important au monde, avec une population d'environ 360 millions de consommateurs et une production totale évaluée à 7 billions de dollars. La libéralisation des échanges avec le Mexique permettrait au Canada d'affermir ses liens avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Ces dernières années, malgré les liens historiques et culturels qui unissent le Canada à l'Europe, les échanges commerciaux avec la Communauté européenne étaient à la baisse. L'Europe occidentale est elle-même aux prises avec d'importantes transformations en vue de l'intégration économique de 1992 qui, visant un marché européen puissant et unifié, continue de soulever chez les fournisseurs de l'extérieur la crainte d'un plus grand protectionnisme. Par ailleurs, l'évolution vers une économie de marché en Europe de l'Est et en Union soviétique représente également un défi tout particulier pour les entreprises canadiennes. Celles-ci devront surmonter de grandes incertitudes économiques et politiques pour tirer le meilleur parti de ces nouveaux marchés. Malgré tout, l'évolution économique et l'évolution technologique en Europe représentent pour les entreprises canadiennes des possibilités de croissance qu'elles ne peuvent écarter.

Le volume du commerce canadien avec la région de l'Asie et du Pacifique dépasse maintenant celui avec l'Europe, l'économie de la première connaissant la croissance la plus rapide au monde. Le Japon est maintenant pour le Canada le deuxième marché d'exportation. Cette région représente d'autres défis, avec sa structure commerciale mieux

intégrée, axée sur les investissements et les nouveaux rapports commerciaux entre les pays d'Asie et du Pacifique. Néanmoins, s'il veut conserver ou accroître sa part des échanges dans cette région dynamique, le Canada devra prendre des dispositions particulières.

Le rôle des investissements directs étrangers

Les nouvelles stratégies des entreprises en réponse aux pressions de la mondialisation, en particulier la multiplication des regroupements de sociétés transnationales, se traduiront par une croissance rapide et durable des investissements directs étrangers. La circulation des capitaux sera l'une des forces majeures de l'intégration économique, les investissements représentant l'une des principales méthodes d'échanges de technologie et de méthodes de gestion par delà les frontières. En réalité, l'investissement étranger devient de plus en plus l'instrument clé permettant aux entreprises de pénétrer sur les marchés d'exportation.

De 1983 à 1989, la circulation mondiale des investissements directs étrangers a augmenté en moyenne de 34 p. 100 par année, soit trois fois plus que le taux de croissance des échanges. En 1989, les investissements directs canadiens à l'étranger étaient évalués à 74 milliards de dollars, dont les deux tiers aux États-Unis. La même année, les investissements directs étrangers au Canada totalisaient environ 119 milliards. La mondialisation oblige tous les pays à assouplir leur politique d'investissements étrangers. Certes, un pays peut retirer de grands avantages de ce genre d'investissements; reste cependant à savoir si les entreprises étrangères cherchent à optimaliser ces avantages dans des domaines comme la R-D. Bien que certaines restrictions soient toujours nécessaires dans des domaines aussi importants que la culture, la banque, les transports et le pétrole brut, le Canada a adopté une politique plus ouverte en matière d'investissements directs étrangers.

Des Canadiens de diverses origines ethniques ont créé des liens d'affaires tout à fait privilégiés avec leur patrie d'origine. Ainsi, l'homme d'affaires canadien Thomas Bata a recommencé à faire des affaires en Tchécoslovaquie. Bata ouvrira plusieurs centaines de magasins et trois usines de fabrication, apportant ainsi à la Tchécoslovaquie les compétences en commercialisation, en administration et en organisation que l'entreprise a acquises au Canada.

JAPON – É.-U. – COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – CANADA
INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER — 1989
(en milliards de dollars US)

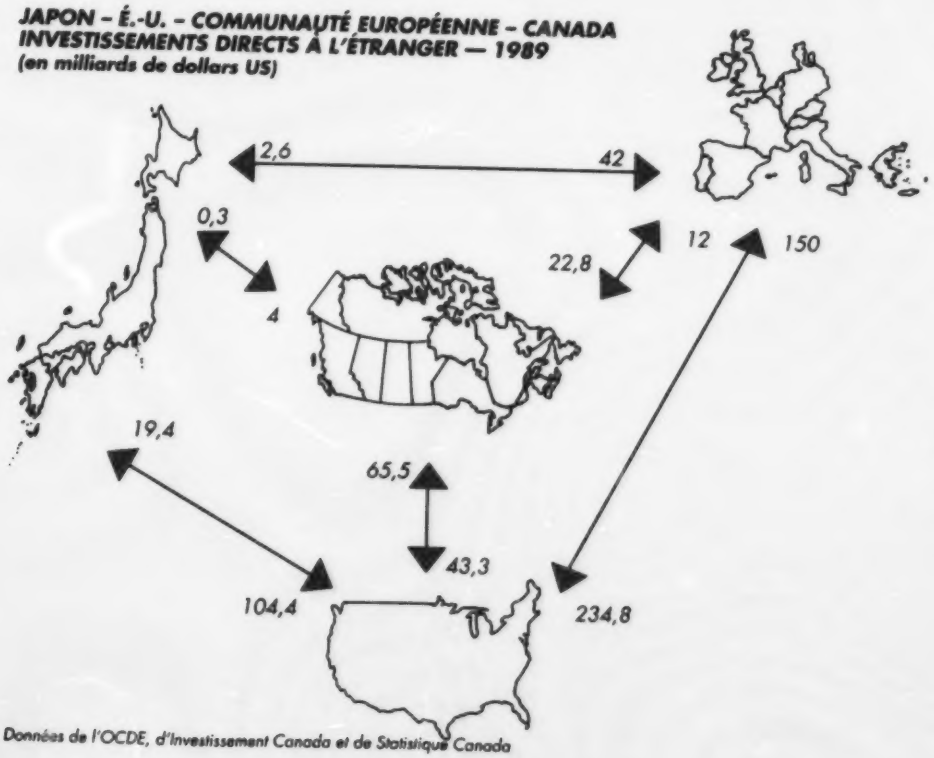

Données de l'OCDE, d'Investissement Canada et de Statistique Canada

Le Canada doit réagir vivement aux pressions protectionnistes étrangères tout en cherchant agressivement à augmenter sa part du marché extérieur et à s'assurer que sa politique intérieure reflète les meilleures pratiques internationales et ne compromette pas sa compétitivité sur la scène internationale.

Les enjeux

Comment tirer le meilleur parti du GATT, de l'OCDE et d'autres institutions pour veiller à une plus grande libéralisation des échanges et reconnaître la dimension internationale de la politique intérieure ? Outre l'Accord de libre-échange et le projet de libéralisation des échanges dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, faut-il envisager d'autres initiatives pour consolider les liens avec la Communauté européenne, la région de l'Asie et du Pacifique et l'Amérique latine ?

Comment s'assurer que la politique intérieure canadienne, notamment le régime tarifaire sur les importations, la politique anti-dumping et les mesures compensatoires ainsi que les autres obstacles à l'importation et la politique sur la concurrence ou autre, s'adaptent rapidement aux pratiques optimales internationales et stimulent l'économie canadienne ?

Le Canada a-t-il mis en place les structures et les politiques nécessaires pour profiter de la plus grande circulation des capitaux dans le monde, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, afin de mieux servir les intérêts des secteurs privé et public ?

Une concurrence plus efficace : source de marchés et d'investissements

Certes, un accès libre et assuré au marché est essentiel à l'amélioration de la capacité concurrentielle du Canada à l'étranger, mais il ne garantit pas à lui seul la réussite. De nos jours, l'exportateur qui veut exploiter au maximum les possibilités qui lui sont offertes doit être bien au courant des conditions du marché, des barrières commerciales et des débouchés. Aussi, la commercialisation fait-elle appel à plusieurs activités, y compris la collecte d'information, l'embauche d'agents des ventes, les investissements stratégiques et les regroupements technologiques. Ces activités coûtent cher, trop cher pour nombre de petites entreprises canadiennes. Les autorités fédérales et provinciales, reconnaissant ce problème, ont instauré des programmes d'aide aux entreprises pour tirer le meilleur parti du commerce international. Un de ces programmes fédéraux, *Horizon le monde*, stratégie quinquennale à frais partagés, facilite les ententes et les associations entre entreprises canadiennes ainsi qu'avec des partenaires étrangers dans les domaines de la technologie, des investissements et de la commercialisation. Ce programme prévoit aussi des services commerciaux et une aide pour l'expansion des marchés, l'investissement et le développement technologique.

Il faut réévaluer constamment les techniques de développement des marchés afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins variés des entreprises canadiennes et les aident à établir une présence commerciale viable à long terme sur des marchés clés. Il faut aussi tenir compte de la vive concurrence au chapitre du financement du commerce international, par les emprunts et le crédit. La coopération entre les divers ordres

de gouvernement en matière de développement des marchés doit s'intensifier de façon à répondre aux besoins particuliers des entreprises canadiennes, notamment les PME, tout en évitant le double emploi et la confusion sur le marché extérieur. L'important est d'encourager ces entreprises, qui n'exportent pas encore, à regarder au-delà des frontières.

Grâce à un système commercial efficace et à des programmes officiels d'aide bien conçus, le secteur privé sera en mesure de profiter des éventuels débouchés sur le marché international. Dans ce contexte, il est nécessaire d'établir et de maintenir un dialogue permanent entre les particuliers, les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics, de manière à étudier toutes les formes possibles de coopération et, éventuellement, de faire participer davantage le secteur privé à la conception et à l'application des programmes. A cet effet, certains groupes consultatifs existent déjà, dont le Comité consultatif sur le commerce extérieur et les groupes de consultation sectorielle sur le commerce extérieur.

Il faut favoriser l'innovation au pays en établissant des liens plus étroits entre le commerce, l'investissement et l'échange de technologie et en encourageant la formation de regroupements stratégiques pour avoir accès aux plus récentes techniques et permettre au Canada d'affronter la concurrence.

Les enjeux

Comment encourager davantage le patronat, les syndicats, les enseignants et tous les ordres de gouvernement à conjuguer leurs efforts afin que les programmes visant à stimuler le commerce, les investissements et la technologie répondent davantage aux besoins et aux objectifs des Canadiens ?

Faut-il modifier les mesures actuelles visant à stimuler le commerce pour permettre une collaboration plus étroite entre les secteurs privé et public ?

Comment s'assurer que les programmes actuels en matière de technologie et d'investissement soutiennent davantage les intérêts commerciaux à long terme du Canada ?

Nous devons envisager la conquête des marchés extérieurs de façon différente, en fonction d'objectifs stratégiques qui se traduisent par des engagements à long terme. Les solutions suivantes doivent être utilisées pour atteindre ces objectifs : — ouverture de bureaux dans les marchés visés, [...] — partenariat avec des groupes et entreprises de divers pays, [...] — acquisition d'entreprises complémentaires au plan des technologies et des marchés.

Guy Saint-Pierre, P.D.G.
Groupe SNC
Magazine *Affaires Plus*
mai 1991

CRÉATION DE PARTENARIATS :

UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR LE CHANGEMENT

Les cinq chapitres précédents portaient sur les facteurs clés qu'il faut consolider afin d'augmenter la productivité et la compétitivité du pays — les moyens qu'il faut trouver pour accroître la prospérité et assurer aux Canadiens un plus grand nombre de possibilités d'emploi.

Tous ces facteurs sont d'une égale importance, aucun ne nécessitera de grandes révolutions.

Ce qui *est* révolutionnaire, cependant, c'est de changer les mentalités pour bâtir un Canada plus productif, plus prospère et faire comprendre à tous l'importance des partenariats. En d'autres termes, il faut reconnaître que la compétitivité du Canada dépend de la volonté de collaboration des Canadiens.

Ce chapitre porte sur les défis qu'il faudra relever afin d'assurer la compétitivité du Canada à l'échelle internationale grâce à la collaboration, au pays, de tous les Canadiens.

UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR LE CHANGEMENT

LES DIVERS FACTEURS CLÉS DE LA PROSPÉRITÉ PRÉSENTÉS DANS ce document ont tous la même importance, mais de les analyser séparément ne produira probablement pas l'effet attendu. Le progrès véritable réside dans l'intégration de tous ces facteurs en une stratégie tenant compte des forces, des besoins et des préoccupations de tous les intéressés — investisseurs et cadres, travailleurs et syndicats, enseignants, particuliers et pouvoirs publics. Cette stratégie doit aussi reconnaître les décisions en jeu pour la société — au niveau de l'entreprise, de l'industrie, de la région et du pays.

Les travailleurs, les entreprises, les associations industrielles et tous les pouvoirs publics, y compris les administrations municipales, doivent de toute urgence assumer leurs responsabilités communes en matière d'adaptation. Si les Canadiens veulent profiter pleinement de l'Accord de libre-échange et assurer leur compétitivité internationale d'ici la fin du siècle, ils doivent se doter d'une volonté collective.

Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation, 1989

Lorsqu'il existe un consensus sur le but entre les employés, le patronat et le gouvernement, chacun est alors libre de concentrer son énergie sur les résultats. Dans cette façon de procéder, les joueurs doivent partager l'information et la prise de décision et ce, encore plus qu'aujourd'hui.

James McCambly, président
Fédération canadienne
du travail, 1989

Le Canada doit trouver les moyens de surmonter ses divergences internes et de compter sur l'appui de tous au chapitre des stratégies et des priorités économiques. A cette fin, tous les principaux joueurs devront reconnaître leurs intérêts communs et leur interdépendance, et être disposés à conclure de nouveaux partenariats mieux adaptés à la conjoncture.

L'innovation en gestion

La compétitivité commence au sein de l'entreprise. Bon nombre de sociétés dynamiques, au Canada, ont reconnu que tout accroissement de leur compétitivité au cours des années 90 reposait sur la collaboration de tous les services, de la conception du produit à la production, en passant par la commercialisation et les finances. Les partenariats s'étendent non seulement aux employés, mais aussi aux clients et aux fournisseurs.

Les pionniers d'une telle méthode, soit la gestion complète de la qualité, ont été les entreprises japonaises; toutefois, de nombreuses sociétés canadiennes l'ont aussi adoptée. Citons, par exemple, la Générale Électrique du Canada qui a déstratifié la gestion, invité les employés à participer à la prise de décision et fait participer fournisseurs et clients à des exercices d'amélioration de la qualité et du produit. Milliken Industries, fabricant de tapis modulaires, a demandé à tous ses employés de s'engager à améliorer la qualité du produit. Malheureusement, ces pratiques ne sont pas monnaie courante au Canada, pays qui se trouve encore loin derrière ses concurrents. Ce genre de constatation fait ressortir la nécessité d'améliorer la formation en gestion pour sensibiliser davantage les futurs chefs d'entreprise à la situation internationale, aux sciences et à la technologie ainsi qu'aux pratiques novatrices en milieu de travail.

Relations patronales-syndicales

Pour favoriser les applications des nouvelles technologies et méthodes de gestion ou modifier le milieu de travail, les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente, suffisamment motivée pour accepter les changements et comprenant qu'il est de son intérêt d'améliorer les relations de travail. Ce partenariat est essentiel — la direction de l'entreprise et les travailleurs doivent comprendre que la confrontation ne permet plus d'atteindre les objectifs de chacun; seule la collaboration de tous permettra d'avancer avec succès.

Les entreprises novatrices reconnaissent que, grâce à leur expérience, les travailleurs ont souvent une perception juste de la réalité; aussi les invitent-elles à partager leurs idées, leurs connaissances et leurs compétences. Cette démarche repose sur des échanges plus ouverts et la participation

directe des travailleurs et des syndicats à la mise en place de nouvelles méthodes de travail.

Entreprises, travailleurs et enseignants

Traditionnellement, ni les entreprises ni les syndicats n'ont participé directement au fonctionnement du système d'enseignement. Cependant, les entreprises ne peuvent plus compter sur l'enseignement public pour leur assurer le flot constant de nouveaux travailleurs spécialisés dont elles ont besoin. De plus, il faut admettre que la formation et le recyclage font aujourd'hui partie intégrante de la vie active.

A mesure que les exigences professionnelles augmentent, il faut absolument créer des partenariats : pour assurer que le système d'enseignement répond toujours aux besoins nouveaux; pour faciliter la transition entre l'école et le travail; pour fournir le personnel, les installations scientifiques et les laboratoires de recherche indispensables dans une économie fondée sur la matière grise; enfin, pour encourager la formation essentielle en milieu de travail.

Citons par exemple des initiatives communes comme les programmes d'enseignement coopératif, la préparation de documents pédagogiques spécialisés, les bourses d'études et la possibilité d'expériences de travail enrichissantes. Reconnaissant la nécessité du rôle des entreprises dans le domaine de l'enseignement, le Conference Board du Canada a ouvert un Centre national des affaires et de l'enseignement, qui a pour objectif d'aider les entreprises membres à participer à des projets pédagogiques.

Collaboration entre les entreprises

La rivalité entre les entreprises contribue à améliorer la productivité; elle est de plus essentielle au bon fonctionnement de l'économie. Dans certains cas, cependant, la collaboration peut aider à surmonter les difficultés limitant les possibilités de chaque société sur le marché international; par exemple, en créant des regroupements stratégiques ou des entreprises en participation pour avoir accès à une technologie ou à des réseaux de commercialisation et de distribution, ou encore des consortiums pour regrouper des ressources limitées en R-D, afin de résoudre des problèmes communs. En outre, plusieurs entreprises ont compris qu'il était possible d'améliorer leur rendement en travaillant en étroite collaboration avec leurs fournisseurs et leurs clients. Le droit canadien sur la concurrence doit donc permettre de parvenir à un juste équilibre entre la protection de la rivalité entre les entreprises et la possibilité de collaboration lorsqu'il y va de l'intérêt du public.

Il faut une collaboration entre le patronat, les travailleurs, les syndicats et les enseignants canadiens pour améliorer la gestion, accroître la compétence des employés et favoriser l'innovation en milieu de travail.

L'enjeu

Quelles dispositions faudrait-il prendre pour assurer une meilleure collaboration entre le patronat et les syndicats, et entre l'industrie et les établissements d'enseignement ?

Si les Canadiens veulent rester en affaires, il est important que travailleurs et patrons se concertent pour protéger leurs intérêts mutuels à long terme.

Gary Johncox, vice-président Ressources humaines MacMillan Bloedel Limited 1990

Arctic College, Atii Training Inc. ainsi que diverses entreprises et plusieurs organismes communautaires de la région de Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, ont mis sur pied un partenariat en vue d'adopter des programmes de formation en gestion offerts aux Inuit et qui soient à la fois pratiques et conformes aux aspirations culturelles (matériel didactique particulier, ateliers et séminaires dans les régions éloignées).

Exemple tiré des *Prix nationaux d'excellence en partenariats entreprise-enseignement*, 1991 Programme parrainé par le Conference Board du Canada et les sociétés membres de Télécom Canada

L'Institute for Chemical Science and Technology (ICST) est un exemple de collaboration positive entre entreprises. Par l'intermédiaire de l'ICST, les principaux raffineurs, les fabricants de produits chimiques au Canada et un certain nombre d'universités travaillent ensemble à des projets de recherche fondamentale et à l'amélioration de la gestion des déchets.

Coordination intergouvernementale

Comme dans les autres pays, les rôles particuliers des divers ordres de gouvernement se recoupent dans de nombreux secteurs économiques et, en général, le Canada aurait pu s'y intéresser davantage. Les questions qui touchent l'économie canadienne et le milieu des affaires devenant de plus en plus complexes, il importe d'amorcer une action commune dans plusieurs domaines, notamment :

- élaborer une politique budgétaire et une politique fiscale, un système de réglementation et une politique-cadre compatibles et justes qui ne fassent pas double emploi;
- mettre en place une politique uniforme sectorielle pour l'industrie, politique qui incite la confiance des investisseurs pour le milieu canadien des affaires;
- réduire la concurrence excessive entre les pouvoirs publics en matière d'infrastructure, de recherche et d'investissements en S-T;
- créer un consensus sur les buts et les priorités qui pourraient guider la réforme des systèmes canadiens d'enseignement et de formation.

Dans tous ces domaines, les propositions constitutionnelles du gouvernement visent principalement à favoriser l'union économique grâce à une meilleure coordination et à une meilleure collaboration intergouvernementales, et en offrant aux provinces un partenariat pour mieux gérer l'union économique.

Les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal) doivent améliorer la coordination et la portée de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs objectifs.

Harmonisation des objectifs

Une économie canadienne plus dynamique repose sur une meilleure collaboration entre les principaux joueurs des secteurs public et privé. D'autres pays, dont le Japon, l'Autriche, la Norvège et la Suède, se sont donné des mécanismes institutionnels afin de susciter un dialogue national sur les grands dossiers de politique économique du pays. Cependant, les modèles réussis de partenariat entre les secteurs public et privé ne sont pas facilement transposables d'un secteur de compétence à l'autre car ils restent tributaires des comportements sociaux, de la culture et de l'histoire d'un pays. De fait, compte tenu de la diversité régionale et culturelle du Canada, s'attendre à l'unanimité complète sur toutes les questions en jeu n'est ni réaliste, ni requis. Le Canada peut toutefois s'inspirer de l'expérience acquise lors de consultations entre les secteurs public et privé pour dégager un consensus et mieux comprendre les grands dossiers économiques.

Il faut amener les Canadiens à mieux comprendre les défis, les priorités et les stratégies économiques, et à s'entendre sur ces questions.

L'enjeu

Comment amener les principaux joueurs à mieux comprendre les préoccupations et les diverses perspectives sur les défis, les priorités et les stratégies économiques ? Faut-il améliorer les institutions ?

CONCLUSION :

ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE

PARTENARIATS, PRODUCTIVITÉ, PROSPÉRITÉ

LES CANADIENS ONT ÉDIFIÉ L'UNE DES SOCIÉTÉS LES PLUS PROSPÈRES et les plus productives du monde, d'où la stupéfaction des observateurs étrangers devant le morcellement du pays prôné par certains. Pour reprendre les paroles d'un diplomate étranger : « Le Canada cherche midi à quatorze heures ».

Les Canadiens devront faire preuve de la volonté politique nécessaire pour résoudre leurs problèmes de façon concertée. La transition vers un cadre d'action économique plus efficace ne pourra se faire que si le gouvernement fédéral et les provinces, de concert avec le monde des affaires et les dirigeants syndicaux, sont prêts à reconnaître qu'il y a quelque chose de fondamentalement mauvais dans la manière dont le Canada a essayé de résoudre les difficultés économiques par le passé.

Exposé annuel 1990
Conseil économique du Canada

Tous les Canadiens qui ont voyagé à l'étranger reconnaissent la véracité de cette assertion. Il est en effet indéniable que les problèmes auxquels le Canada fait face paraissent bien minimes comparés à ceux d'autres pays. Les Canadiens ont de quoi être fiers et reconnaissants. Ils auraient beaucoup à perdre en tenant leur bonne fortune pour acquise et en ignorant les menaces posées par les bouleversements économiques qui se produisent partout dans le monde.

Replacé dans cette perspective, le défi que doit surmonter le Canada est évident. Les problèmes proviennent moins de l'étranger que de l'intérieur. Il faut que les Canadiens et les gouvernements prennent conscience de leurs possibilités et décident de les exploiter à fond afin que tous aient la chance de contribuer à la prospérité du pays et puissent en partager les bénéfices. Il faut tabler sur les réussites passées et compter sur les forces présentes. Ainsi, le Canada ne sera pas seulement un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, mais aussi le lieu de vie par excellence.

Ce document fait état des domaines qu'il faudra consolider pour accroître la prospérité nationale et offrir aux Canadiens un plus grand nombre de possibilités d'emploi.

Tous sont d'une égale importance. Aucun ne nécessitera de grandes révolutions. Ce qui est révolutionnaire, cependant, c'est le changement des mentalités qui s'impose pour bâtir un Canada plus productif, plus prospère et permettre à tous de prendre conscience de l'importance des partenariats. En bref, il faut reconnaître que la compétitivité du Canada dépend de la volonté de collaboration des Canadiens de toutes tendances et de toutes couches sociales. La création de partenariats et la collaboration revêtent une importance particulière au Canada en raison de la structure du régime fédéral et des disparités régionales; aussi les politiques et les programmes nationaux doivent-ils tenir compte des réalités et des aspirations régionales.

Il est évident que la collaboration en vue d'atteindre des objectifs communs est la meilleure façon de progresser. Afin d'inciter tous les Canadiens à concourir au même but, le gouvernement fédéral propose les objectifs suivants pour orienter les efforts collectifs :

- la création de 2,5 millions de nouveaux emplois d'ici l'an 2000;
- le contrôle de l'inflation de façon à assurer la stabilité des prix, clé de la stabilité de l'emploi à long terme;
- l'établissement de cibles (définies dans le document de travail du gouvernement, intitulé *Bien apprendre ... Bien vivre*) afin d'inciter le secteur privé à multiplier les programmes de formation et créer une société dont les membres seront plus instruits;
- l'adoption d'une loi sur la limite des dépenses du gouvernement fédéral afin de protéger les contribuables grevés d'impôts;
- l'augmentation du revenu réel des Canadiens d'au moins 25 p. 100 d'ici la fin du siècle.

Ces objectifs sont ambitieux, mais ils sont réalisables si tous travaillent à une cause commune, car les générations à venir ne méritent pas moins.